



**Chaire Desjardins
en développement
des petites collectivités**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

**Perceptions des communautés périphériques de
Rouyn-Noranda après les fusions volontaires :
enjeux de la gouvernance, du capital social
et du développement local**

Par
Augustin Ependa, Ph. D.
et collaborateurs



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

RAPPORT DE RECHERCHE

**PERCEPTIONS DES COMMUNAUTÉS PÉRIPHÉRIQUES DE
ROUYN-NORANDA APRÈS LES FUSIONS VOLONTAIRES :
ENJEUX DE LA GOUVERNANCE, DU CAPITAL SOCIAL
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Par
Augustin Ependa, Ph. D.

Avec la collaboration des étudiants : Jonathan Barrette, Mohamed L. Kaba,
Chantal B. Pioch, Célestin Bambonda et Louise Pelletier (UQAT)

Subvention du FQRSC : projet d'établissement des nouveaux professeurs
(2006-2009), réalisé dans le cadre de la Chaire Desjardins
en développement des petites collectivités

Décembre 2009

Éditeur :

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
445, boulevard de l'Université
Case postale 700
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5E4

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Décembre 2009

ISBN 978-2-923064-45-1

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, est interdite à moins d'une autorisation expresse de l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	1
<i>Partie 1 : Recension des écrits sur les concepts-clés</i>	5
1.1 Le concept de la gouvernance	6
Définition	6
Objectifs	7
Conditions	8
Critiques	9
1.2 Le concept de capital social	11
Définition	11
Conditions	13
Critiques	14
Quantification du capital social.....	15
1.3 Concept de développement local	17
Définition	17
Conditions	19
Défis	20
Conclusion	21
<i>Partie 2 : Enquête sur les impacts des fusions municipales à Rouyn-Noranda</i>	23
2.1 Méthodologie de recherche	23
Technique d'échantillonnage.....	24
Technique de collecte des données.....	27
2.2 Résultats de l'enquête : perceptions des fusions	28
Fiche signalétique	28
Opinions sur les fusions municipales : pour et contre	34
Caractéristiques des quartiers : portrait abrégé.....	44
Évolution des opinions sur le regroupement entre 2002 et 2008	52
2.3 Perceptions en matière de gouvernance depuis les fusions	57
Les fusions ont-ils créé ou résolu des problèmes de gouvernance ?	57
L'information concernant les dossiers municipaux	60

Perception de la transparence dans la gestion de la ville.....	61
Concertation entre les constituantes, processus de prise de décision, partage du pouvoir et guerres de clochers.....	62
Collaboration et implication des secteurs privé, public et communautaire.....	64
Gouvernance et évolution de la situation économique, politique, socioculturelle et démographique.....	66
2.4 Perceptions sur le capital social.....	69
Perceptions sur l’ouverture aux opinions différentes.....	69
Perceptions de la qualité des relations- réseautage- entre les citoyens.....	70
Perceptions sur la capacité à travailler ensemble, à s’impliquer et à se prendre en charge.....	71
2.5 Perceptions sur le développement local.....	74
Accès aux services.....	74
Développement des quartiers depuis le regroupement.....	77
Provenance des initiatives de développement dans les quartiers.....	78
Position géographique des quartiers et développement local.....	79
2.6 Perceptions relatives à l’identité et à l’évolution du sentiment d’appartenance.....	83
Attachement à la ville depuis les fusions.....	84
Conclusion.....	86
Références.....	90
Annexes.....	98
Annexe 1 : Formulaire de consentement.....	99
Annexe 2 : Questionnaire d’enquête sur les impacts des regroupements volontaires entre l’ancienne ville de Rouyn-Noranda et les municipalités environnantes.....	103

Liste des figures

Figure 1 : Carte de l'actuelle ville de Rouyn-Noranda (2008)	25
Figure 2 : Positions face aux fusions selon les quartiers, par couronne de résidence.....	37

Liste des tableaux

Tableau 1 : <i>Quartiers selon la couronne géographique</i>	24
Tableau 2 : <i>Répartition de l'échantillon d'enquête, 2007-2008</i>	26
Tableau 3 : <i>Répartition de l'échantillon par groupe d'âge et par sexe</i>	28
Tableau 4 : <i>Répartition de l'échantillon selon le statut des répondants</i>	29
Tableau 5 : <i>Répartition de l'échantillon selon le lieu de résidence et le niveau de scolarité</i>	30
Tableau 6 : <i>Répartition de l'échantillon par tranche de revenu annuel brut</i>	30
Tableau 7 : <i>Distribution de l'échantillon selon le lieu de résidence et le lieu de travail (par niveau d'urbanité)</i>	31
Tableau 8 : <i>Période de résidence et de travail dans le quartier</i>	32
Tableau 9 : <i>Répondants natifs d'un quartier de Rouyn-Noranda</i>	33
Tableau 10 : <i>Positions face aux fusions selon le quartier de résidence en 2002</i>	34
Tableau 11 : <i>Répartition des positions sur les fusions selon la couronne de résidence</i> ...	36
Tableau 12 : <i>Répartition des positions sur les fusions de 2002 selon la couronne de travail</i>	39
Tableau 13 : <i>Répartition des positions sur les fusions selon la période de travail dans le quartier</i>	40
Tableau 14 : <i>Répartition des positions sur les fusions selon les origines</i>	41
Tableau 15 : <i>Répartition des positions sur les fusions selon le genre</i>	41
Tableau 16 : <i>Répartition des positions sur les fusions selon le groupe d'âge</i>	42
Tableau 17 : <i>Répartition des positions sur les fusions selon le niveau de scolarité</i>	42
Tableau 18 : <i>Évolution des positions par rapport au regroupement municipal entre 2002 et 2008</i>	53
Tableau 19 : <i>Changement des positions par rapport au regroupement municipal en 2008 en fonction de couronne de résidence</i>	54

Tableau 20 : <i>Changement de position par rapport au regroupement municipal en 2008 par quartier</i>	55
Tableau 21 : <i>Perceptions de la création de problèmes par les fusions</i>	58
Tableau 22 : <i>Perceptions sur la résolution de problèmes par les fusions</i>	58
Tableau 23 : <i>Perceptions sur l'information des dossiers municipaux depuis les fusions.</i>	60
Tableau 24 : <i>Positions sur la transparence de la gestion</i>	61
Tableau 25 : <i>Perceptions sur la concertation entre le conseil</i>	62
Tableau 26 : <i>Perceptions sur le processus de décision depuis les fusions</i>	63
Tableau 27 : <i>Perceptions sur la diminution des guerres de clochers</i>	64
Tableau 28 : <i>Perceptions sur l'implication des différents secteurs depuis les fusions</i>	65
Tableau 29 : <i>Perceptions du dynamisme du milieu depuis les fusions</i>	67
Tableau 30 : <i>Perceptions à l'ouverture aux opinions différentes depuis les fusions</i>	69
Tableau 31 : <i>Perceptions relatives à qualité des relations entre les citoyens des quartiers depuis les fusions</i>	70
Tableau 32 : <i>Perceptions relatives à la capacité à travailler ensemble depuis les fusions</i>	71
Tableau 33 : <i>Perceptions relatives à l'implication des citoyens des quartiers depuis les fusions</i>	72
Tableau 34 : <i>Perceptions relatives à la participation et à l'implication depuis les fusions</i>	73
Tableau 35 : <i>Perceptions relatives aux services de proximité et utilisation des taxes municipales depuis les fusions</i>	74
Tableau 36 : <i>Perceptions de l'utilisation des taxes selon la perception de la transparence dans la gestion de la ville</i>	76
Tableau 37 : <i>Perceptions sur la provenance des initiatives de développement</i>	78
Tableau 38 : <i>Perceptions de l'influence de la position géographique sur le développement local des quartiers de la ville</i>	80
Tableau 39 : <i>Perceptions du développement depuis les fusions</i>	81
Tableau 40 : <i>Perceptions sur l'évolution des secteurs d'activité depuis les fusions</i>	82
Tableau 41 : <i>Évolution de l'attachement au quartier et à la ville depuis les fusions</i>	84

Tableau 42 : *Évolution du sentiment d'appartenance depuis les fusions* 84

INTRODUCTION

La ville de Rouyn-Noranda résulte de trois séries de fusions municipales. Toutes deux fondées en 1926, les villes de Rouyn (centre de services) et de Noranda (alors cité-dortoir) ont connu une première fusion en 1986. La seconde vague de fusions a lieu de 1995 à 2000, entre Rouyn-Noranda, les municipalités de Granada (1995), Lac Dulfaut (1997) et Beaudry (2000). La superficie de la ville avait alors atteint 405 km². La troisième vague de fusions est survenue en 2001-2002 entre l'ancienne ville de Rouyn-Noranda et une douzaine de localités environnantes (Arntfield, Bellecombe, Cadillac, Cléricy, Cloutier, D'Alembert, Destor, Évain, McWatters, Montbeillard, Mont-Brun et Rollet), donnant une superficie de 6 638 km². C'est cette dernière vague de fusions qui nous intéresse et qui fait l'objet de cette recherche.

Ces dernières fusions municipales possèdent trois particularités intéressantes. La première est qu'elles représentent une initiative gouvernementale et ont été réalisées dans un contexte politico-administratif précis, celui de la loi 170, portant sur la réorganisation municipale au Québec. L'objectif principal de cette politique était de « mettre en place une nouvelle réorganisation municipale pouvant faciliter les façons de faire pour mieux servir les citoyens »¹. Cette loi visait les cinq (5) objectifs spécifiques suivants :

1. Se doter d'une vision commune du devenir des collectivités;
2. instaurer des conditions optimales de développement économique;
3. rendre le secteur municipal plus efficace en permettant un allègement du fardeau fiscal;
4. assurer une répartition plus équitable du fardeau fiscal entre les contribuables;
5. prendre en considération les objectifs de développement durable et d'aménagement du territoire, notamment pour contrer l'étalement urbain.

¹ Cf. *ministère des Affaires municipales et de la Métropole, 2000.*

² Conventionnellement : ***lien significatif au seuil de 0.00, ** à 0.01 et * à 0.05

³ Institut de la statistique du Québec, population en 2008

La loi 170 comporte deux axes, soit le renforcement des agglomérations urbaines et des municipalités régionales de comté (MRC) et le regroupement des municipalités locales.

Dans son application, la loi a donné lieu à deux types de fusions : les fusions forcées et les fusions volontaires. Les premières ont été décrétées par le gouvernement provincial, alors que les secondes ont été réalisées avec l'accord ou à la demande des élus municipaux.

La deuxième particularité du cas de Rouyn-Noranda se rapporte au fait qu'un processus de réflexion concernant un regroupement avait déjà été amorcé par les élus municipaux avant le dépôt de la loi 170. Les fusions municipales qui se sont concrétisées en janvier 2002 à Rouyn-Noranda s'inscrivent dans le premier axe voulant regrouper les municipalités au sein d'une même MRC et elles découlent d'une volonté de la majorité des leaders municipaux à renforcer la MRC du même nom. Selon nous, le caractère volontaire de ces fusions expliquerait le peu de tensions observées entre les communautés fusionnées. Ailleurs au Québec, certaines fusions non volontaires ont suscité de vives réactions au sein des populations touchées.

L'étalement de la population et l'étendue du territoire des municipalités fusionnées constituent la troisième particularité. À la suite de la fusion, la superficie de la ville a été multipliée par seize (16), passant de 405 à 6 638 km². Avec cet étalement, un problème de discontinuité territoriale fait surface, puisque certains quartiers comme Cadillac et Rollet se trouvent à plus de 45 km du centre-ville sans qu'il n'y ait d'installations ou d'habitations les reliant.

Pour pallier cette discontinuité, une réingénierie de la structure de gouvernance a été mise en place. Par exemple, les anciennes municipalités sont devenues des quartiers de la ville-MRC qui, elle, a été divisée en quatre secteurs. Un agent rural a été attribué dans chacun des secteurs. Les quatre agents ruraux permettent d'établir un lien entre le conseil de ville où siègent les conseillers de quartier et le maire de la ville. Dans les quartiers, il y a des

conseils de quartier non obligatoires, souvent composés des anciens maires et de représentants bénévoles, d'organismes publics, privés et communautaires locaux.

À notre avis, cette réingénierie est une première conséquence de la réussite des fusions à Rouyn-noranda, mais nous devons nous demander comment tout cela fonctionne. Quels seraient les autres effets de ces fusions volontaires? Quels sont les impacts au niveau de la dynamique économique locale, de la gouvernance, de l'attractivité, de la mobilité géographique, des services de proximité, de la taxation, etc.? Les habitants des communautés fusionnées considèrent-ils que ces communautés tirent vraiment bénéfice de la nouvelle donne? Si oui, de quelle façon? Autrement dit, il s'agira, dans ce projet de recherche, de déterminer si les fusions menant à la création de la grande ville de Rouyn-Noranda ont renforcé ou affaibli la dynamique des communautés. Les conséquences de la fusion au sein de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda seront examinées sous les aspects de la gouvernance locale, du capital social, du sentiment d'appartenance, de l'identité des citoyens de même que sur le plan du développement local, et particulièrement en ce qui a trait à la situation socio-économique et démographique des communautés fusionnées.

En répondant à ces questions, nous visons avant tout une production de connaissances sur cette réorganisation territoriale. Cela permettra d'élaborer un modèle de suivi exportable, permettant d'évaluer les effets de l'étalement d'une ville-MRC comme celle de Rouyn-Noranda, et ce, tout en informant la population et les leaders des avantages et des désavantages d'une telle restructuration.

Dans cette optique, l'hypothèse retenue est que les dernières fusions municipales à Rouyn-Noranda ont eu plus d'effets bénéfiques que néfastes pour l'ensemble de la ville-MRC et qu'elles représentent un modèle, du moins un cas particulier de réussite, car depuis ces fusions, on n'observe aucun problème majeur sur le plan de la gouvernance politique et socio-économique. En outre, il n'y a presque pas de guerres de clocher notoires entre les communautés réunies.

Pour valider cette hypothèse, la recherche sera de type descriptif et s'effectuera dans une démarche constructiviste, puisque nous pensons que seule la population qui a vécu le processus des fusions municipales est en mesure de nous renseigner. Pour ce faire, la recherche s'est opérée en deux temps. Le présent rapport compte deux parties complémentaires. La première partie est consacrée à la recension des écrits sur trois concepts-clés en lien avec l'enjeu de la réorganisation territoriale soit : la gouvernance, le capital social et développement local. La deuxième partie présente les résultats d'une enquête portant sur les opinions d'un échantillon de la population de Rouyn-Noranda à l'égard des fusions et visant à mesurer les impacts du processus de regroupement en se référant à l'année 2002 qui coïncide avec la formation de la nouvelle ville.

PARTIE 1 : RECENSION DES ÉCRITS SUR LES CONCEPTS- CLÉS

Cette première partie du rapport présente les concepts centraux de la recherche, c'est-à-dire les notions de gouvernance, de capital social et de développement local. Le choix de ces concepts réside dans le fait qu'ils se révèlent essentiels à la vitalité rurale du Québec (Ependa, 2002).

En ce qui concerne la gouvernance, nous ferons un historique du concept et présenterons sa définition ainsi que ses principales caractéristiques. Nous présenterons également les conditions nécessaires à une gouvernance efficiente selon les théories concernant ce concept. Enfin, nous présenterons certaines critiques exprimées envers les limites de la gouvernance.

Pour ce qui est du capital social, nous exposerons quelques définitions et nous verrons les conditions nécessaires pour qu'il soit viable dans un milieu. Nous exposerons les conséquences de l'investissement dans le capital social et nous verrons les différentes mesures envisageables pour effectuer une quantification du capital social.

Enfin, le concept du développement local sera défini selon ses principales caractéristiques. Nous présenterons les conditions qui prévalent pour qu'il soit optimal selon quelques théories qui sont exposées sur le sujet afin d'appréhender les défis auxquels les régions devront faire face pour reprendre en mains leur développement.

1.1 Le concept de la gouvernance

Définition

Énoncée par Coase dès 1937, la gouvernance était vue « comme étant l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par une firme afin de créer des coordinations plus efficaces que celles du marché, et relevant soit de la hiérarchie, soit de l'usage de normes et contrats » (cité dans Thomas, 2003, p.816). Néanmoins, ce concept a émergé véritablement à partir des années 1970, au moment où les pays occidentaux traversaient divers problèmes reliés à « l'échec des politiques de relance keynésiennes et l'aggravation des déficits publics, la remise en cause de l'État providence et de sa capacité à régler les problèmes sociaux » (Allemand, 2000, p.13). La bonne circulation des biens sur les marchés se devait donc d'être encadrée efficacement, mesure préconisée, entre autres, par la Banque mondiale et l'OCDE (Paiement, 2006).

Outre l'aspect économique qu'il revêtait au début, le concept de gouvernance a aussi été repris par les milieux sociaux, pour lesquels il s'agissait d'un « processus qui permet aux citoyens [...] plus ou moins exclus des centres de décision de développer leurs capacités, de les élargir, d'avoir voix au chapitre et de participer à l'élaboration de leur avenir collectif » (Paiement, 2006, p.9).

De multiples définitions de la gouvernance existent. Elle est d'abord considérée comme faisant « appel aux stratégies des acteurs, aux interactions qu'ils ont, à la mise en commun d'objectifs et de moyens qui dépassent chacun d'eux pris individuellement » (Carrier et Côté, 2000, p.2-3). Elle est aussi vue comme « une solution de rechange et [...] une réponse efficace aux transformations en cours du politique dans les sociétés démocratiques, en particulier comme une façon de gouverner la politique à l'ère de l'individualisme » (Gingras, 2003, p.1). Elle est également considérée comme une modification de l'équilibre traditionnel entre l'État et la société civile (Geoffroy, 2004). Bernier (2001) et Le Galès (1995) définissent la gouvernance de la façon suivante :

[...] une nouvelle forme de gouverne (processus de régulation dans une société) à laquelle participent des acteurs sociaux, politiques et administratifs; une nouvelle forme parce que l'État a perdu son rôle central, souvent moins par choix que par nécessité; aussi que l'État n'est qu'un acteur dans un réseau. Ce n'est pas un acteur comme les autres, mais il doit tenir compte des autres et une nouvelle façon de percevoir l'État en interaction avec son environnement, un système ouvert (Geoffroy, 2004, p.14).

Il en est de même pour Carrier et Jean qui combinent les définitions de Jessop (1998) et Le Galès (1995), en voyant la gouvernance comme « un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains » (Carrier et Jean, 2000, p. 53). La gouvernance est aussi liée au « renforcement des capacités partenariales entre divers acteurs de la société qui sont : les représentants des pouvoirs publics, le secteur privé, le tiers secteur et la population elle-même » (Ependa, 2004, p. 29; voir aussi Thomas, 2003).

Notons que le terme gouvernance est souvent appliqué au milieu urbain (Allemand, 2000; Jouve, 2003; Lacour, 2003; Thomas, 2003), mais peut également se coller au milieu rural. Selon Le Galès, il existerait une vingtaine de définitions de la gouvernance, notamment en économie (*Corporate Governance*), en sociologie, en science politique et en relations internationales (Allemand, 2000, p.14).

Objectifs

Selon Lacour (2003), la gouvernance a, entre autres, comme objectif de :

[...] mieux maîtriser conjointement l'efficacité économique et la cohésion sociale, mieux gérer les exclusions sociales et spatiales au sein des grandes agglomérations; prendre en considération les effets de globalisation qui accroissent la tension entre l'intensité de la concurrence parmi les villes et la population au sein de chacune; retenir d'autres formes d'interventions que celles qui sont liées au secteur public; accepter le fait que toutes les villes sont différentes et que les attentes sont contrariées; dépasser la critique de l'incapacité des modèles de gouvernements antérieurs à réduire la fragmentation sociale; tout cela par un recours *au partenariat; pour une démocratie locale et rapprochée plus vivante*. La gouvernance permet ainsi la mise en œuvre de multiples partenariats s'appuyant sur des projets portés par une grande variété d'acteurs (Lacour, 2003, p.325).

Comme l'illustre la citation suivante, Stoker (1998) et Putnam (1993) attribuent une connotation positive au concept de gouvernance. Selon ces auteurs, la gouvernance renvoie à une « volonté de développer le capital social et de créer les conditions sociales nécessaires à une activité économique et politique efficace » (Stoker, 1998, p.24). Mendell abonde dans le même sens en dénotant que ce concept se révèle « comme une solution pertinente aux préoccupations actuelles de cohésion sociale et de développement social » (Geoffroy, 2004, p.17). Pour Stoker, la gouvernance est évolutive dans l'optique où « les pouvoirs publics doivent apprendre à fonctionner selon de nouvelles règles qui remettent en question les anciennes conceptions hiérarchiques » (Stoker, 1998, p.19), sans toutefois signifier une totale autonomie locale.

Alors qu'en France la gouvernance tendrait à voir l'État comme un médiateur, dans les pays anglo-saxons, elle viserait plutôt un « État minimal » (Allemand, 2000). Pour Khosrokovar (2001), « l'État n'est plus détenteur d'un pouvoir régalien, mais un animateur » (Geoffroy, 2004, p.16). Après avoir passé en revue les objectifs de la gouvernance, voyons maintenant quelles en sont les conditions de réussite.

Conditions

Bien que la gouvernance représente, pour plusieurs acteurs des collectivités rurales, la meilleure façon de prendre en charge leur milieu, elle ne peut résorber seule la fragilité du milieu. Pour cette raison, le développement local est aussi mis de l'avant (Carrier et Jean, 2000, p.6). Par ailleurs, de la conjugaison du capital social d'une communauté rurale avec la gouvernance locale résulte que cette communauté soit en dévitalisation ou en développement (Ependa, 2004, p.4). Pour en arriver à ces conclusions, Ependa s'est penché sur les dimensions organisationnelle, institutionnelle, systémique et participative de la gouvernance. Selon lui, trois conditions sont essentielles pour une gouvernance viable : la concertation entre les acteurs, des interactions constantes et la définition des règles du jeu (Ependa, 2004, p.41). Si le capital social et la gouvernance sont importants, d'autres facteurs entrent en ligne de compte, tels l'environnement politique, économique ou social du milieu, mais surtout l'état d'esprit de la population.

Stoker énonce cinq propositions pour expliquer la théorie de la gouvernance. Ces propositions de Stoker sont reprises, voire renchéries, par Le Galès (2000), Khosrokhovar (2001), Mendell (2000) et Paquet (2001). Premièrement, « la gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement » (Stoker, 1998; Geoffroy, 2004, p.16). Deuxièmement, « en situation de gouvernance, les frontières et les responsabilités sont moins nettes dans le domaine de l'action sociale et économique » (Geoffroy, 2004, p.17). Troisièmement, « la gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective » (Geoffroy, 2004, p.17). Quatrièmement, la gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes. Proulx (1999) va dans le même sens en disant « que la gouvernance fait plutôt référence à la coopération, aux réseaux, aux conventions, aux alliances, aux partenariats, etc., comme formules de coordination de la pluralité d'acteurs plus ou moins autonomes mais interdépendants » (Geoffroy, 2004, p.18). C'est comme si la gouvernance « partait du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'État » (Geoffroy, 2004, p.19; voir aussi Lafaye, 2001, p.64). Cinquièmement, « une gouvernance efficace et légitime requiert une réforme et une plus grande inclusion d'éléments de l'autorité populaire, plutôt que l'abandon de l'autorité étatique » (Skogstad, 2003, p.957).

Critiques

Ces propositions sont remises en question par Lafaye. Dans un premier temps, celui-ci dénote que là où la gouvernance est liée à de nombreux acteurs et institutions, elle résulte en une légitimité vague fondée sur un ensemble hétérogène à géométrie variable. Dans un deuxième temps, pour ce qui est de la proposition selon laquelle la gouvernance atténue les frontières et les responsabilités de l'action sociale et économique, Lafaye remarque que l'imputabilité n'est pas claire, à un tel point que cela favorise la désignation de boucs émissaires. Dans un troisième temps, à propos de la proposition voulant que la gouvernance reflète une interdépendance entre les acteurs liés à l'action collective, Lafaye croit que celle-ci occasionnerait « une incertitude accrue et l'existence de conséquences involontaires et imprévues résultant du processus direct de négociation » (Lafaye, 2001, p. 63-64). Dans un quatrième temps, Lafaye critique la proposition

affirmant la possibilité que la gouvernance se soustraie au pouvoir en place, puisque, selon lui, l'émergence de réseaux autonomes favoriserait l'absence d'une responsabilité collective (Geoffroy, 2004). Enfin, bien que des règles soient édictées, il est possible qu'elles mènent à l'échec (Lafaye, 2001; voir aussi *Particularités et risques de la gouvernance*, 2000).

Jessop (1998) soulève quelques dilemmes au sujet des propositions de Stoker :

[...] le fonctionnement des économies capitalistes fait appel à un mélange instable de coopération et de concurrence, les hétérarchies ont du mal à demeurer ouvertes sur l'environnement tout en parvenant à être suffisamment closes pour assurer une coordination efficace entre un nombre limité de partenaires, choisir entre exploiter les savoirs organisationnels et interorganisationnels précédemment acquis pour cristalliser et ériger en norme la meilleure pratique et préserver les capacités d'adaptation dans un environnement turbulent, l'imputation des décisions ou de l'absence de décisions ne va pas sans problème dans les réseaux interdépendants (cité dans Geoffroy, 2004, p.20-21).

D'autres critiques sont apportées aux théories de la gouvernance, entre autres, Dionne et Thivierge écrivent « que les pratiques de participation aux processus qui débordent de la socialité immédiate sont vues comme aliénantes plutôt que constructives » (Dionne et Thivierge, 2000, p.8). Stoker note que la gouvernance provoque la « dilution de la responsabilité que les coordinations fondées sur le modèle de la gouvernance entraînent » (Stoker, 1998 : cité par Allemand, 2000, p.17). Leca croit que les analyses concernant la gouvernance évacuent la dimension politique ou privilégient l'intérêt particulier plutôt que général (Leca, 1996 : cité par Allemand, 2000, p.17). Enfin, selon d'autres auteurs, le poids des nouveaux acteurs privés ou associatifs au plan local serait surévalué (Lorrain, 1998 : cité par Allemand, 2000, p.17) ou, au contraire, il sous-estimerait le rôle de l'État (de Senarclens, 1998 : cité par Allemand, 2000, p.17).

Pour notre part, nous privilégions l'idée que la gouvernance représente « la mise en œuvre d'une véritable stratégie de gestion qui passe, à l'échelle de la région, de la municipalité ou même de la petite entreprise par une culture de concertation ou de coopération entre les instances représentant l'État, la société civile et le secteur privé » (Ependa, 2004, p.40). Cette définition englobe celles citées précédemment, tout en soulignant le rôle partenarial et non plus

hiérarchique qu'occupe l'État. Nous croyons, comme Khosrokhovar et Geoffroy, que l'État doit jouer un rôle moins prégnant dans la gouvernance, sans qu'il ne délaisse toutefois ses responsabilités.

Enfin, pour que la gouvernance soit optimale, nous considérons qu'une conjugaison de cette dernière avec le développement local, d'une part, (Carrier et Jean, 2000) et le capital social, d'autre part, (Ependa, 2004) est essentielle. Cela nous amène à définir ces deux derniers concepts.

1.2 Le concept de capital social

Définition

Le concept de capital social a été introduit dans le vocabulaire scientifique par le chercheur américain L.J. Hanifan en 1916, mais a surtout été promu par Robert Putnam. Ce dernier le définit par « les caractéristiques de l'organisation sociale comme les réseaux, les normes et la confiance qui facilitent la coordination et la coopération pour le bien commun » (Putnam, 1993, p.34). Il a ainsi voulu démontrer son importance pour le dynamisme économique et politique ainsi que sur les relations associatives sous toutes ses formes. Il en est de même pour Ayotte, lorsqu'il affirme, en se référant à Coleman, que le capital social se développerait par la coopération et l'entraide et qu'il se manifesterait à travers les réseaux, par les normes sociales et les relations de confiance. Le capital social inclurait même tous les aspects de l'environnement social qui procurent des avantages économiques (Ayotte, 2004). Pour Bourdieu, le capital social se définirait « comme une caractéristique des groupes et des organisations, alors que les individus ne sont que de simples "agents" retirant un profit de leur "appartenance" » (Bourdieu, cité par Lin, 1995, p.687). Les bénéfices du capital social seraient alors générés par l'effet des relations au sein des groupes et des organisations. Ainsi, le capital social se définit comme étant la « valeur sociale potentielle du réseau social auquel prend part un acteur » (Bourdieu, cité par Deschenaux et Laflamme,

2004, p.39). En accord avec Bourdieu, Lin souligne que le capital social se concentre sur les ressources contenues dans les réseaux de relations (Lin, 1995).

Fukuyama (1995) poursuit dans la même veine en spécifiant que le capital social est créé par la confiance et qu'il permet aux gens de s'organiser et de s'associer avec d'autres personnes. Flora, I. et Flora, B. (1993) sont d'accord avec cette assertion, sauf en ce qui concerne les petits milieux où la mobilisation des ressources et la qualité des relations sont importantes tout en étant diversifiées. Pour d'autres chercheurs, le capital social fait référence à tous les éléments autres que les infrastructures économiques et les richesses naturelles qui contribuent à la cohésion sociale et à la dynamique locale (Ependa, 2004; White et Lévesque, 1999). Pour Woolcock, une définition du capital social se doit de s'attarder sur ses sources plutôt que sur ses conséquences, ce qui exclurait la notion de « confiance », qui serait plutôt considérée comme une conséquence du concept (Woolcock, 2001). Sur ce dernier point, Putnam est aussi en accord avec Woolcock.

Selon Jenson (1998 : cité dans Côté, 2002), il existerait trois définitions du capital social chez les chercheurs canadiens. Selon la première définition, le capital social représente les particularités qui assurent à un espace social l'existence d'un lien social. Dans la deuxième, il est compris comme la source de la cohésion sociale des mesures institutionnelles. La troisième définition insiste sur l'interconnexion des individus et représente la confiance et les normes de réciprocité, de même que les réseaux que le capital social contribue à créer. Enfin, de ces définitions se dégage l'importance des relations et de leurs influences sur la cohésion sociale. Penchons-nous maintenant sur les conditions nécessaires pour qu'un capital social soit fort.

Conditions

Plusieurs conditions peuvent favoriser l'éclosion ou la dégradation du capital social. D'après Louis Côté, les conditions font référence à « une appartenance commune, la qualité de la participation des différentes couches sociales à la vie régionale et l'étendue de la force de la domination exercée sur la population » (Côté, 2002, p.353).

Quant à Schellenberg, celui-ci perçoit trois volets importants qui conditionnent le capital : le sentiment d'appartenance, la confiance à l'égard des institutions publiques et la confiance mutuelle (Schellenberg, 2004). Les causes du déclin du capital social en Amérique du Nord seraient multiples. Selon Putnam, la baisse de l'engagement communautaire, de la confiance envers les institutions parlementaires, des communications entre les individus, lesquels sont tous des aspects du capital social, peut être causée, entre autres, par des facteurs démographiques, tels que les divorces, les familles à double revenu, l'étalement urbain et la télévision. Il s'agirait aussi, selon lui, d'une question de génération (Putnam, 2001). Ainsi, les conséquences qui résultent de l'investissement dans le capital social sont multiples selon Healy et Côté (2001).

Sur le plan économique, le capital social permettrait une plus grande productivité dans les entreprises et les organisations, de même que dans les régions et les quartiers, par l'entremise des réseaux régionaux ou locaux qui favorisent la circulation de l'information. En effet, il aiderait la recherche d'emploi, contribuerait à l'accroissement du PIB et stimulerait l'épargne, la prise de risques et l'investissement. Healy et Côté exposent autant de côtés positifs du capital social que de côtés négatifs. Bien que l'attachement à un groupe social accroisse le sentiment communautaire, il peut conduire à la poursuite d'intérêts particuliers, excluant certains individus ne faisant pas partie du groupe. Aussi, même si cela peut apporter un haut degré de confiance et de coopération entre les individus d'un même groupe, il peut se produire l'effet inverse en ce qui concerne le reste de la société. Ce type d'attachement, devenu exclusif, porte alors atteinte à la cohésion sociale ainsi qu'à l'épanouissement personnel. Des relations positives ou négatives seraient observables entre le type de capital social et d'autres indicateurs. C'est le cas avec

certaines indicateurs de bien-être, notamment ceux concernant les enfants, la scolarité, la santé, le taux de criminalité ou l'évasion fiscale (Putnam, 2004; Schellenberg, 2004).

La Ville de Rouyn-Noranda reconnaît l'importance du capital social puisqu'il influe sur le bien-être de la population. En effet, en s'appuyant sur les travaux de Kawachi (1999), Berkman (2000), Dupuy (2003) et Putnam (2001), Simard affirme que des éléments du capital social comme « les relations de voisinage, les réseaux familiaux et la participation à des groupes sociaux sont importants et salutaires pour les individus comme pour les collectivités » (Simard et al., 2004, p.18).

Critiques

Les principales critiques adressées contre l'idée de capital social sont que celui-ci est bâclé sur le plan théorique, que son orientation causale est mal démontrée et qu'il n'a pas de leviers d'action (Putnam, 2004). Putnam s'oppose en partie à ces critiques. Sur le premier point, il dénote que, dans les années 1990, plusieurs chercheurs ont étudié rigoureusement le capital social. Leurs études ont montré que :

les thèses centrales selon lesquelles les réseaux sociaux ont des effets sur le flux d'information et selon lesquelles les interactions répétées des réseaux peuvent contribuer à résoudre les dilemmes de l'action collective sont entièrement en phase avec la théorie économique classique (Putnam, 2004, p.15).

Ensuite, Putnam (2004) reconnaît qu'il est difficile de démontrer la causalité puisqu'« il n'est pas facile d'imaginer une expérience dans laquelle on impose à certains individus d'avoir des amis ou d'aller à l'église, et à d'autres de faire l'inverse » (ibid). En ce qui a trait aux leviers d'action, il réfute cette critique en affirmant que son écrit, *Bowling Alone*, ne constitue pas un argument « pour casser le rôle protecteur de l'État et confier à la société civile la résolution des problèmes » (Putnam, 2004). Au contraire, le capital social ne remplace pas les politiques ; il est préalable à celles-ci

D'autres critiques relevées par Woolcock sont réfutées par celui-ci. Prenons d'abord le cas où le capital social serait imparfait parce qu'

[...] il sert d'anciennes idées sous un nouvel emballage davantage de style (bon « marketing ») que de substance, c'est simplement la dernière trouvaille, le dernier mot à la mode des sciences sociales, il encourage et récompense l'« impérialisme économique », il néglige les considérations de pouvoir, particulièrement chez ceux qui sont relativement impuissants. (Woolcock, 2001, p.5-6)

À cette critique -selon laquelle le capital social n'est qu'un emballage-, Woolcock (2001) rétorque que « l'engouement qui entoure le capital social, comme n'importe quel autre produit, serait retombé de lui-même depuis longtemps s'il ne s'appuyait pas sur une base empirique rigoureuse suffisante et si une variété de gens n'y avait adhéré » (Woolcock, 2001, p.5). Puis, il répond à un vide conceptuel, autant pour les principales théories du développement économique que pour celles du développement social. Ensuite, toujours selon le même auteur, parler de « capital » ne renvoie pas à une apologie de l'impérialisme économique puisque le concept a d'abord été développé par des sociologues de l'économie et qu'il ne fait que décrire une réalité (Woolcock, 2001). Enfin, les chercheurs, les acteurs et les décideurs se sont appropriés le capital social, sur toute la largeur du spectre politique. Non seulement ce concept peut servir « à expliquer l'émergence et la persistance des relations de pouvoir, mais aussi pour fournir une base constructive afin de réagir » (Woolcock, 2001, p.6).

Quantification du capital social

Pour Putnam, les mesures du capital social sont généralement fondées sur un indice composé de cinq éléments :

- Le degré de participation à la vie organisationnelle et à la collectivité;
- l'engagement dans la vie publique (par exemple, le vote);
- le bénévolat;
- la sociabilité informelle (les rencontres avec des amis) et
- les niveaux subjectifs de confiance entre les personnes (Healy et Côté, 2001).

Ces conséquences sont mesurables, comme en fait foi son article, *Mesures et conséquences du capital social* (2001), dans lequel il se sert de treize mesures d'évaluation différentes pour évaluer le niveau de capital social des États américains. Les corrélations exposées sont importantes, mais elles ne représentent pas pour autant une mesure transnationale fiable et exportable dans différents contextes pour mesurer le capital social, comme cela a été fait pour le capital humain (Healy et Côté, 2001).

Pour Healy et Côté, mesurer le capital social s'avère difficile en soi, puisqu'il « peut amener à confondre les sources, les fonctions et les résultats. Nombre des aspects qui ont trait au capital social sont tacites et relationnels et ne se prêtent pas aisément à la mesure ou à la coordination » (Healy et Côté, 2001, p.26). Pour Fukuyama, on pourrait évaluer les variations en mesurant les dysfonctionnements sociaux ou l'absence de coopération sociale (Healy et Côté, 2001). Woolcock souligne, quant à lui, l'importance de construire des instruments de mesure fiables du capital social qui nécessiteraient des observations auprès de larges échantillons représentatifs agencés avec des indicateurs qui auront été préalablement reconnus pour leur pertinence (Woolcock, 2001). Ainsi, le capital social deviendrait un indicateur valable du bien-être régional et national.

Plusieurs approches ont été mises de l'avant par des chercheurs pour décrire et mesurer le capital social (Bourdieu, 1980; Côté, 2001; Flora B. et Flora I., 1993; Lemieux, 1997; Putnam, 1999). Ces chercheurs croient qu'une telle évaluation du capital social d'un milieu est possible, en considérant « le degré d'ouverture aux opinions différentes (diversité symbolique), la capacité à se mobiliser et à s'impliquer (investissement-réinvestissement), et la qualité des liens (réseaux) entre les personnes physiques ou morales » (Ependa, 2004, p.8). Ependa (2004) reprend ces mêmes variables, particulièrement celles de Flora B. et Flora I., en y ajoutant la dimension des « perceptions sociales », soit les représentations que les gens se font de leur milieu de vie pour mesurer le capital social.

1.3 Concept de développement local

Définition

Le concept de développement local serait, selon Vachon et Coallier (1993) :

une stratégie qui vise, par des mesures de partenariats, trois objectifs. En premier lieu, à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté. En deuxième lieu, à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macro-économique. Et en troisième lieu à trouver d'autres formes de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques (cité dans Boisvert, 1994, p.232).

Vachon reprend une autre définition, assez semblable à celle-ci, dans laquelle le développement local est vu comme :

l'expression d'un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence d'acteurs multiples, l'identification de créneaux économiques adaptés aux ressources et aux contraintes du milieu et la prise en compte de préoccupations sociales et culturelles au cœur même des rationalités purement économiques (Vachon, 1997, p.12).

Pour Fontan et Tremblay, le développement local de type « libéral ou traditionnel », est orienté essentiellement vers l'atteinte d'objectifs économiques (Joyal, 1997, p.144).

Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, pour leur part, dénotent trois dimensions interreliées au développement local :

la production de biens et de services, l'activité d'une population sur un territoire donné pour qui le « vivre ensemble » offre de la pertinence sociale et le « communautaire » comme dispositif local de revitalisation dans une perspective où on ne sépare pas l'économique du social (Comeau et *al.*, 2001, p.76).

Jean voit le développement local en opposition à un autre type de développement directif par le bas, ascendant, endogène et autocentré (Jean, 1997). Pecqueur le perçoit plutôt comme « une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent » (Pecqueur, 1989, p.16-17). Il considère le développement social comme un processus qui « décrit les modalités d'adaptation des

producteurs de biens et services aux mutations profondes que connaît l'économie mondiale » (Pecqueur, 1989, p.146).

Selon certains chercheurs, le développement local tend à « lier l'économie à des formes de gouvernance locale s'attachant à définir les enjeux socioéconomiques de leurs propres territoires » (Comeau *et al.*, 2001 : cité dans Shields, 2003, p.1). Il représenterait également « un type de développement qui tient compte de l'identité rurale, de différences culturelles et des représentations sociales de la population concernée et cela sur les plans économique, socioculturel et politique » (Ependa, 2002, p.38).

En ce qui concerne la ville de Rouyn-Noranda, le développement de son territoire rural englobe plusieurs dimensions : économique, sociale, communautaire, récréotouristique et culturelle. La réalité actuelle fait en sorte que sa population serait plus portée à accorder de l'intérêt aux petites entreprises familiales ou artisanales qu'aux petites et moyennes entreprises (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.4). Mais l'idée du développement ne se représente pas de la même façon pour toutes les personnes ou par tous les acteurs en cause. Les théories qui le caractérisent en font foi.

Quelques théories existent à propos des conditions permettant qu'un développement local se réalise de façon dynamique. Selon la théorie du développement local entrepreneurial, le développement local favorise l'émergence d'entreprises. La théorie du développement local territorial avance plutôt que le développement local se concrétise s'il y a prise en charge pour la sauvegarde d'un milieu de vie (Ayotte, 2004, p.42). Pour les tenants du développement local entrepreneurial, la valeur d'une communauté est relative à son potentiel économique et à la viabilité économique de son environnement (Klein, 1992). Le développement de la communauté doit donc se faire de l'intérieur et les acteurs locaux doivent s'unir pour favoriser l'émergence d'un réseau d'entreprises (Proulx, 1995). Ceux qui préconisent le développement local territorial croient que le développement local doit s'accomplir par la mobilisation des communautés, afin de « contrer certaines décisions étatiques ou encore les restructurations de l'économie qui affectent l'avenir ou la vitalité de leur milieu », en misant sur la qualité de vie (Ayotte, 2004, p.44). Cette position est d'ailleurs adoptée par Dionne et Klein (1995).

Conditions

Pour plusieurs chercheurs, groupes sociaux, localités et agences gouvernementales, le développement local serait considéré comme l'un des outils qui pallieront l'effondrement économique et les échecs de tentatives de relance existants avant la mise en place de ce concept (Filion, 1997). Pour Vachon (Boisvert, 1994, p.232), le développement local implique l'identification à un espace et l'appropriation de ce dernier. Il ne prendrait tout son sens que lorsqu'il « est à la fois le produit d'initiatives *spontanées* issues directement des acteurs territoriaux concernés et d'interventions *institutionnelles* » (Chiasson, 2003b, p.214).

Soulignons également que le partenariat serait vu comme une condition intrinsèque de même qu'une caractéristique fondamentale au développement local (Gagnon et Klein, 1991, p.249). Ce partenariat n'est cependant efficace qu'en présence de certaines conditions : les partenaires sont égaux; il y a présence d'un consensus entre les parties; l'initiative locale joue un rôle central; l'État est ouvert à la décentralisation du pouvoir; les structures du pouvoir local veillent au respect des conditions établies entre les partenaires (Gagnon et Klein, 1991).

Certains principes seraient fondamentaux au développement local, selon Vachon :

- Le développement local ne découle pas uniquement de la fonction ni de la valeur économique des activités et de l'organisation sociale des individus;
- le développement local ne relève pas seulement des grands systèmes macro-économiques ni des institutions centralisées, puisqu'il est aussi largement lié aux micro-initiatives;
- la personne constitue la force motrice du développement local (Vachon et Coallier, 1993, p.74).

Puis d'autres conditions seraient nécessaires pour une mise en œuvre du développement local. Pour Fourcade, on ne peut faire abstraction de la mise en réseaux et de partenariats multiformes, pour y arriver (Fourcade, 2003, p.135). Des facteurs tangibles, se rapportant à l'économie locale,

la démographie et la géographie entrent également en ligne de compte. Quelques-uns peuvent être nommés :

des attributs sociaux, culturels, voire politiques qui ont un impact significatif sur la dynamique locale, entre autres, l'éducation de la population, les diverses formes de solidarité et de mobilisation, le sentiment d'appartenance, le capital social, la gouvernance locale, etc. (Ependa, 2004, p.4).

Une autre condition pourrait s'ajouter au processus du développement local dans le cas de Rouyn-Noranda. En effet, les services offerts à la population contribuent pour beaucoup à la capacité d'attraction des territoires, quels qu'ils soient (Simard et al., 2004). De ces services dépendraient dans une certaine mesure le développement économique ainsi que la qualité de vie des citoyens.

Défis

Les défis qui attendent les tenants du développement local sont nombreux, particulièrement en ce qui concerne les MRC. Puisqu'elles connaîtront un accroissement de leurs responsabilités avec la décentralisation et la déconcentration des pouvoirs, elles devront se définir elles-mêmes un modèle de développement original qui répondra à leur réalité (Bureau, 1997). Pour d'autres, les éléments suivants sont importants :

recentrer les rapports sociaux autour du local, tout en reconstituant la stabilité sociale disparue avec la perte de signification et de pertinence de l'État nation, la logique sectorielle doit être remplacée par une logique territoriale, la promotion de l'entrepreneuriat doit s'inscrire dans un processus de renforcement des milieux régionaux en dévitalisation, la nécessaire participation des citoyens à la prise de décisions concernant les ressources de leur milieu, un changement de paradigme de développement : il faut d'abord chercher à atteindre le bien-être des populations et ensuite les performances économiques (Gagnon et Klein, 1991, p.250-251).

Des défis au niveau gouvernemental sont aussi exposés :

Faire connaître et canaliser les instruments de développement présents dans les ministères, inciter l'appareil gouvernemental régional à harmoniser ses interventions sur le terrain, conjuguer les efforts entre l'État et les acteurs locaux et régionaux, contribuer à

développer une confiance mutuelle entre les acteurs du milieu et le gouvernement (Bellemare, 1999, p.56).

Pour notre part, nous adoptons l'approche de Comeau et *al.*, selon laquelle l'aspect social et le communautaire assurent la cohésion de la collectivité, comme dispositif local de revitalisation dans une perspective où on ne sépare pas l'économique du social. La vision d'Ependa (2002) est aussi pertinente puisqu'elle apporte une dimension qui tient compte de l'identité rurale, de différences culturelles et des représentations sociales de la population. Enfin, selon nous, la théorie du développement local territorial, exposée par Ayotte, Dionne et Klein, serait celle qui s'appliquerait le mieux à la vision de la Ville de Rouyn-Noranda. Cette théorie accorde une grande importance aux services offerts aux communautés rurales, élément majeur de la qualité de vie de ses citoyens et du développement de leur milieu.

Conclusion

Au terme de la revue de littérature, nous avons relevé les principaux éléments théoriques s'appliquant aux concepts de gouvernance et de capital social. Nous avons également abordé le concept de développement local en parcourant principalement les travaux réalisés en contexte québécois.

À propos de la gouvernance, nous reprenons la définition selon laquelle la gouvernance locale représente la mise en œuvre d'une véritable stratégie de gestion qui passe, à l'échelle de la région, de la municipalité ou même de la petite entreprise par une culture de concertation ou de coopération entre les instances représentant l'État, la société civile et le secteur privé. Cette définition, complémentaire à d'autres, met l'accent sur le rôle partenarial que doit occuper désormais l'État, rôle qui impose à l'État de déléguer quelques-uns de ses pouvoirs, sans toutefois qu'il n'abandonne toutes ses responsabilités.

Le concept de capital social ne représente pas une abstraction. Pour la Ville de Rouyn-Noranda, cette notion revêt une importance notable considérant son influence sur l'agir de la population. Il

sera donc considéré que le voisinage, la famille et la participation à des groupes sociaux sont salutaires pour les individus comme pour les collectivités et que ces différentes dimensions contribuent à la cohésion sociale et à la dynamique locale. Nous tenterons donc de vérifier cette hypothèse sur la base des informations qui seront recueillies au cours de l'enquête.

En ce qui a trait au développement local, nous reprenons l'approche selon laquelle l'aspect social et le communautaire assurent la cohésion de la collectivité comme dispositif local de revitalisation économique. L'identité rurale, les différences culturelles et les représentations sociales de la population sont aussi privilégiées. Enfin, nous croyons que la théorie du développement local territorial s'appliquerait le mieux à la vision de la Ville de Rouyn-Noranda, puisqu'elle accorde une importante prépondérance aux services offerts, garants de la qualité de vie de ses citoyens, chose qui est au cœur du concept du développement local que le processus de regroupement municipal avait comme objectif principal.

Finalement, nous espérons que cette recension des écrits, bien que pouvant paraître sommaire, aura permis d'apporter une certaine contribution à l'étude des impacts des fusions municipales. La gouvernance, le capital social et le développement local représentent des concepts qui permettront de saisir le changement et la vitalité au niveau territorial. Par ailleurs, les données recueillies sur le terrain permettront de confronter la théorie à la réalité post-fusion dans la nouvelle ville de Rouyn-Noranda.

PARTIE 2 : ENQUÊTE SUR LES IMPACTS DES FUSIONS MUNICIPALES À ROUYN-NORANDA

Cette deuxième partie de l'étude a pour objectif d'analyser l'opinion et les perceptions de la population touchée par les fusions municipales de 2002. À partir des données recueillies lors de l'enquête, il sera possible d'évaluer les impacts du regroupement des municipalités concernées au sein de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda. Nous pourrions ensuite les confronter aux concepts élaborés dans la revue de littérature.

Nous présenterons d'abord la démarche méthodologique. Elle sera suivie des résultats de l'enquête menée auprès d'un échantillon de citoyens répartis sur les 14 entités qui forment la nouvelle ville.

2.1 Méthodologie de recherche

Comme il a été souligné dans la partie introductive, l'étude est de type descriptif et a été réalisée dans une approche constructiviste. Elle consiste à obtenir de l'information auprès des sujets touchés par la problématique à l'étude. Un échantillon de 170 informateurs-clés, habitant ou travaillant sur le territoire des quartiers constituant l'actuelle ville de Rouyn-Noranda, a été interrogé par téléphone, en personne ou par correspondance, selon la volonté du répondant. Pour ce faire, nous avons eu recours à la technique d'enquête par questionnaire. Considérant que la population totale de la ville de Rouyn-Noranda est de 39 308 habitants (Stacan, 2006), la taille de l'échantillon ($n=170$) implique une marge d'erreur d'environ 7.5 %, au seuil de signification de 5 %.

Technique d'échantillonnage

Au moment de former l'échantillon, il s'est avéré qu'un échantillon aléatoire proportionnel au poids démographique de chacun des quartiers désavantageait les quartiers ruraux éloignés et peu peuplés. C'est le cas avec Cloutier, Destor et Rollet, où l'on trouve respectivement environ 1 % de la population, comparativement au centre-ville où se concentre plus de 70 % de la population totale. Il a donc été nécessaire de surreprésenter statistiquement les quartiers éloignés du centre-ville. Dans le même ordre d'idées, pour contrer les disparités démographiques intercommunautaires, un découpage géographique a été réalisé en fonction des distances reliant les différentes communautés périphériques au noyau urbain.

Le tableau 1 fait part de la répartition en quatre couronnes et de l'emplacement géographique de chacune des entités fusionnées par rapport au centre de la ville de Rouyn-Noranda. La carte de l'actuelle ville de Rouyn-Noranda présentée à la figure 1 offre une vue d'ensemble des quatre couronnes.

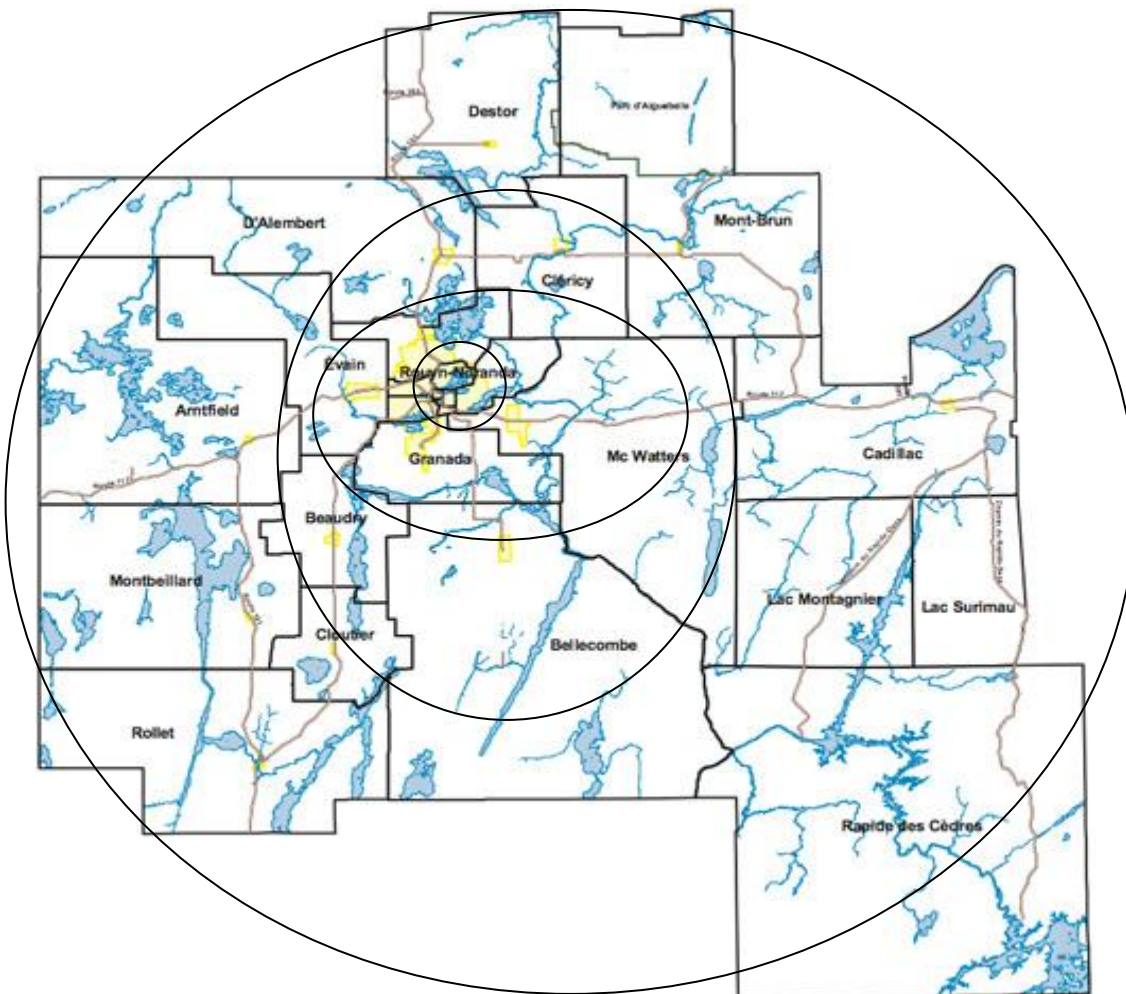
Tableau 1 : *Quartiers selon la couronne géographique*

Centre-ville	Couronne métró-adjacente	Couronne non métró-adjacente (rurale) moins éloignée	Couronne non métró-adjacente (rurale) éloignée
Rouyn-Noranda urbain	Beudry	Bellecombe	Arntfield
Secteur rurbain (Granada, Lac Dufault)	D'Alembert	Cléricy	Cadillac
	Évain	Cloutier	Destor
	McWatters	Montbeillard	Mont-Brun
			Rollet

La couronne du centre représente l'ancienne ville de Rouyn-Noranda (avant 2001), Granada et Lac Dufault (secteur rurbain). La couronne métró-adjacente regroupe quatre quartiers : Beudry, D'Alembert, Évain et McWatters, qui sont situés à moins de 15 km

du centre. Les neuf quartiers ruraux qui forment la couronne non métro-adjacente ont été subdivisés en deux. D’une part, les quatre quartiers ruraux situés en moyenne à 15 km du centre, soit Bellecombe, Montbeillard, Cloutier et Cléricy, forment la couronne non métro-adjacente rurale moins éloignée. D’autre part, les cinq autres quartiers ruraux situés en moyenne à 35 km du centre, soit Arntfield, Cadillac, Destor, Mont-Brun et Rollet, forment la couronne non métro-adjacente rurale éloignée.

Figure 1 : Carte de l’actuelle ville de Rouyn-Noranda (2008)



Source : Ville de Rouyn-Noranda

En définitive, l'équipe de recherche a déterminé qu'il fallait interroger n_{ij} personnes par couronne (i) et par quartier (j) pour représenter l'ensemble de la population tel que stipulé précédemment. Le tableau 2 présente la répartition de l'échantillon selon les différents quartiers et couronnes d'appartenance.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon d'enquête, 2007-2008

Quartier	n_{ij}
Rouyn-Noranda urbain	27
Rouyn-Noranda rurbain (Granada et Lac Dufault)	11
<i>Total centre-ville : 38</i>	
Beaudry	15
D'Alembert	5
Évain	19
McWatters	9
<i>Total couronne métro-adjacente: 48</i>	
Bellecombe	9
Cléricy	11
Cloutier	6
Montbeillard	15
<i>Total couronne non métro-adjacente (rurale) moins éloignée : 41</i>	
Arntfield	9
Cadillac	5
Destor	8
Mont-Brun	9
Rollet	12
<i>Total couronne non métro-adjacente (rurale) plus éloignée : 43</i>	
Total de l'échantillon ($n=\sum n_{ij}$)	170

Ainsi, 22 % des répondants proviennent du centre de l'ancienne ville de Rouyn-Noranda, 28 % résident dans les quatre quartiers métro-adjacents, 24 % proviennent de la couronne non métro-adjacente moins éloignée et les cinq quartiers ruraux éloignés représentent 25 % de l'échantillon.

Technique de collecte des données

Puisque la recherche impliquait le contact avec la population, notre équipe avait pris la précaution d'obtenir un certificat d'éthique (UQAT). En outre, un premier contact a été établi avec la Ville de Rouyn-Noranda pour obtenir les autorisations nécessaires à l'administration du questionnaire auprès de ses représentants. Les autorités administratives ont alors établis les contacts entre l'équipe de recherche et les personnes-ressources de chacun des 14 nouveaux quartiers de la ville pour que l'équipe puisse contacter les participants potentiels. Les personnes-ressources étaient essentiellement des agents de développement rural, des coordonnateurs des services de proximité et de développement rural et des préposés à la réglementation et à la vigie locale.

Les personnes-ressources à la Ville de Rouyn-Noranda ont transmis à l'équipe de recherche un bon nombre de coordonnées pour établir une longue liste de répondants potentiels. L'information provenant du site Internet de la Ville a également été utilisée, particulièrement en ce qui concerne les quartiers ruraux éloignés afin d'identifier les répondants potentiels auprès des organismes, entreprises et représentants des différentes communautés. Le Registre des entreprises du Québec a également été consulté pour identifier les contacts auprès des organisations ciblées. À l'aide du moteur de recherche des Pages Jaunes Canada, l'équipe d'enquêteurs a répertorié les adresses et numéros de téléphone pour compléter la liste des répondants.

Les répondants de l'échantillon ont été sélectionnés à l'aide d'une table des nombres aléatoires à partir de la liste initiale. Lors de la collecte des données, d'autres personnes ont été recommandées aux enquêteurs, ce qui a permis d'élargir la liste des répondants pour combler les cas de non-réponse. À noter qu'avant d'administrer un questionnaire, un formulaire de consentement était présenté et signé. Ces deux documents sont annexés au présent rapport. Lors de la collecte des données a été réalisée au cours de l'été 2008. En voici les résultats.

2.2 Résultats de l'enquête : perceptions des fusions

Fiche signalétique

Le but de cette section est de présenter et de décrire les répondants qui ont participé à l'enquête. Nous présenterons les principales variables sociodémographiques les concernant.

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon par groupe d'âge et par sexe

Groupes d'âge	Genre		Total
	Masculin	Féminin	
Moins de 25 ans	0 %	1 %	1 %
de 25 à 39 ans	14 %	19 %	16 %
de 40 à 54 ans	27 %	42 %	35 %
55 ans et plus	59 %	38 %	48 %
Total	100 %	100 %	100 %

Parmi les 170 participants, celles-ci, on compte 50 % d'hommes et 50 % de femmes. L'âge moyen était de 52 ans ($s^2=11$ ans), tandis que l'âge médian était de 47 ans. Cela signifie qu'une moitié de l'échantillon avait moins de 47 ans alors que l'autre moitié avait plus de 47 ans. C'est la classe d'âge *55 ans et plus* qui était modale avec 48 % de l'échantillon.

Tableau 4 : Répartition de l'échantillon selon le statut des répondants

Statut du répondant	%
Citoyens	26 %
Représentants d'organismes communautaires	26 %
Conseillers de quartier	15 %
Représentants d'organismes privés	13 %
Représentants d'organismes publics	12 %
Autres	9 %
Total	100 %

Parmi les 170 participants, nous avons interrogé un nombre équivalent de citoyens et de représentants d'organismes communautaires, soit respectivement 26 %. De même, nous avons consulté un nombre quasi égal de conseillers de quartier (15 %), de représentants des organismes privés (13 %) et de représentants des organismes publics (12 %).

Dans le but de maintenir la représentativité et l'équilibre entre les différentes catégories de répondants, la distinction sur le plan socioprofessionnel a été considérée. Le maire actuel de la ville ainsi que quelques personnes (9 %) non catégorisées précédemment ont également été interrogés puisque nous estimions que leurs opinions et/ou expertises étaient en lien avec l'étude.

Au sujet de la scolarité, près de la moitié des répondants a indiqué avoir fait des études universitaires avec ou sans diplôme (47 %). 17 % des répondants ont réalisé des études collégiales. Une proportion légèrement plus élevée de personnes a fait des études secondaires (19 %). Enfin, 17 % des répondants avaient une scolarité de niveau primaire.

Tableau 5 : Répartition de l'échantillon selon le lieu de résidence et le niveau de scolarité

Couronnes de résidence	Niveaux de scolarité				Total
	Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire	
Centre-ville	7%	6%	21%	35%	22%
Couronne métro-adjacente	28%	18%	43%	28%	28%
Couronne non métro-adjacente (rurale) moins éloignée	24%	33%	7%	26%	24%
Couronne non métro-adjacente (rurale) éloignée	41%	42%	29%	11%	25%
Total	100%	100%	100%	100%	100,0%

Chi-deux =33,9***²

On constate qu'une bonne proportion (63-64 %) des répondants ayant une scolarité postsecondaire (collégiale et universitaire) habite le centre-ville et la couronne métro-adjacente. Tandis qu'en milieu rural il y a une prédominance des personnes ayant les niveaux scolaires secondaire et primaire (75%).

Tableau 6 : Répartition de l'échantillon par tranche de revenu annuel brut

Tranches de revenu annuel	%
Moins de 25 000 \$	26%
De 25 000 \$ à 49 999 \$	39%
De 50 000 \$ à 74 999 \$	29%
Plus de 75 000 \$	6%
Total	100 %

² Conventionnellement : ***lien significatif au seuil de 0.00, ** à 0.01 et * à 0.05

La répartition de l'échantillon en fonction du revenu annuel brut indique que plus d'un quart des répondants bénéficient d'un revenu annuel inférieur à 25 000 \$, que près de quatre personnes sur 10 ont des revenus de 25 000 \$ à 49 999 \$, que les répondants ayant un revenu annuel se situant entre 50 000 \$ et 74 999 \$ représentent 29 % de l'échantillon et que les répondants gagnant 75 000 \$ et plus ne représentent que 6 % des personnes interrogées.

Nous avons également voulu distinguer le quartier où les répondants résident de celui où ils travaillent. Le tableau 7 révèle que le centre-ville qui demeure le lieu de travail de près de la moitié de l'ensemble des participants à l'enquête (46 %), bien que moins du quart des répondants ($38/170 = 22\%$) y habitent (voir le tableau 2).

Tableau 7 : *Distribution de l'échantillon selon le lieu de résidence et le lieu de travail (par niveau d'urbanité)*

Lieux de travail	Lieux de résidence				Total
	Centre-ville	Couronne métro-adjacente	Couronne non métro-adjacente/rurale moins éloignée	Couronne non métro-adjacente/rurale éloignée	
Centre-ville	76%	42%	41%	28%	46%
Couronne métro-adjacente	13%	56%	0%	0%	19%
Couronne non métro-adjacente/rurale moins éloignée	3%	0%	56%	0%	14%
Couronne non métro-adjacente/rurale éloignée	8%	2%	2%	72%	21%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Chi-deux = 201,7***

Lorsqu'on regarde la diagonale de ce tableau, on constate que la majorité des gens travaille dans la même couronne géographique que son lieu de résidence. Cette situation est beaucoup plus présente dans les couronnes où près de sept personnes sur dix travaillent localement. Cela contredit l'idée populaire selon laquelle les habitants de communautés éloignées font de la migration pendulaire pour aller travailler en ville. En

effet, les déplacements vers les autres couronnes géographiques sont négligeables, à l'exception du centre-ville où minimalement 28% des habitants des quartiers éloignés viennent travailler. Ce tableau illustre également la représentativité des répondants sur l'ensemble du territoire.

Nous nous intéresserons maintenant au nombre d'années de résidence et de travail des répondants dans les quartiers afin de connaître la proportion de personnes ayant vécu sur place à la date lors de laquelle les fusions se sont concrétisées, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2002. En début d'étude, nous posions l'hypothèse que le quartier habité avant et pendant le processus de fusion influencerait l'opinion (acceptation ou rejet) des personnes au sujet de ce changement administratif.

Tableau 8 : *Période de résidence et de travail dans le quartier*

Résidence et travail	Années dans le quartier			Total
	Avant 2002	En 2002	Après 2002	
Résidence dans le quartier	87 %	2 %	11 %	100%
Travail dans le quartier	77 %	4 %	19 %	100%

Il se dégage de ce tableau que la très grande majorité des participants (87 % du total) résidait dans le même quartier avant la concrétisation des fusions en janvier 2002. 11% s'y sont établis après 2002 et 2 % au courant de l'année 2002.

En observant la distribution du lieu de travail par rapport à l'année des fusions (2002), on fait deux constats. Dans un premier lieu, plus des trois quarts (77 %) des participants affirment qu'ils travaillaient avant 2002 dans le quartier où ils travaillent présentement.

Dans un deuxième lieu, seulement 4 % d'entre eux disent qu'ils ont commencé à y travailler en 2002, alors que 19 % y travaillent depuis une année postérieure à 2002.

Tableau 9 : Répondants natifs d'un quartier de Rouyn-Noranda

Lieu de naissance	Lieu de résidence				Total
	Centre ville	Couronne métro-adjacente	Couronne non métro-adjacente/rurale moins éloignée	Couronne non métro-adjacente/rurale éloignée	
À Rouyn-Noranda	34%	40%	56%	51%	45%
À l'extérieur	66%	60%	44%	49%	55%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

En ce qui a trait au lieu de naissance, 45 % de répondants affirment être natifs d'un quartier de la ville de Rouyn-Noranda. Fait remarquable, au centre-ville et dans les quartiers appartenant à la couronne métro-adjacente, plus ou moins deux tiers des répondants ne sont pas nés dans ces quartier, contrairement à la situation qui prévaut dans les couronnes non métro-adjacentes (rurales) où au moins la moitié (51-56 %) des répondants disent y être nés. Cette statistique montre que la population de l'actuelle ville de Rouyn-Noranda est majoritairement (55%) constituée de personnes nées à l'extérieur de celle-ci. Elle est donc une ville ayant une forte diversité socioculturelle. Cette situation n'est pas étrangère à une cité minière, importatrice de main-d'œuvre.

Voyons maintenant les opinions des participants au sujet des fusions municipales à Rouyn-Noranda.

Opinions sur les fusions municipales : pour et contre

Lors de l'enquête de terrain, nous avons voulu dégager les opinions des personnes au moment des fusions en 2002. En complément d'information, nous avons demandé à ces personnes si elles conserveraient ou non la même position au moment de l'enquête, soit en 2008, face aux fusions municipales.

À la première question, à savoir si les répondants étaient en faveur ou en défaveur du regroupement de leur quartier avec la ville de Rouyn-Noranda en 2002, les chiffres obtenus montrent que les avis étaient très partagés. En effet, une moitié (précisément 50,6%) d'entre eux était contre les fusions, alors que l'autre moitié (exactement 49,4%) était favorable. Cependant, lorsqu'on en fait la répartition par quartier ou par couronne géographique, les différences se dégagent.

Tableau 10 : *Positions face aux fusions selon le quartier de résidence en 2002*

Quartier de résidence	Contre	Pour	Total
Arntfield	44%	56%	100%
Beaudry	33%	67%	100%
Bellecombe	100%	0%	100%
Cadillac	20%	80%	100%
Cléricy	70%	30%	100%
Cloutier	83%	17%	100%
D'Alembert	50%	50%	100%
Destor	12%	88%	100%
Évain	63%	37%	100%
McWatters	78%	22%	100%
Montbeillard	64%	36%	100%
Mont-Brun	56%	44%	100%
Rollet	67%	33%	100%
Rouyn-Noranda urbain	20%	80%	100%
Rouyn-Noranda rural (mixte)	36%	64%	100%
Tous les quartiers	51%	49%	100%

Bien qu'aucune différence significative ne se dégage quant aux opinions de l'ensemble de la population, les avis sont toutefois très partagés selon les quartiers de résidence. En effet, si 80% des résidents du noyau urbain sont favorables aux fusions, on ne peut attribuer la division des opinions selon le niveau de ruralité car certains quartiers ruraux affichent des résultats très favorables, alors que d'autres sont très défavorables. C'est le cas de quelques quartiers des mêmes couronnes géographiques plus éloignées, tels Destor et Cadillac qui étaient très en accord alors que Rollet était en désaccord avec les fusions. Cette situation est également observable dans les quartiers de la couronne métro-adjacente où les opinions étaient divergentes. Les quartiers de la couronne rurale moins éloignée étaient tous défavorables aux fusions.

Toutefois, les points de vue par quartier peuvent être regroupés en trois catégories distinctes, selon la proportion d'individus en faveur des fusions. La première catégorie (très favorable) regroupe les quartiers dans lesquels plus de deux tiers des répondants se sont révélés en faveur des fusions (Beaudry, 67 %; Cadillac, 80 %; Rouyn-Noranda urbain, 80 %). Dans la deuxième catégorie (moyennement en faveur) se trouvent les quartiers où la proportion de répondants favorables aux fusions se situe entre 50 % et 66 % (D'Alembert, 50 %; Arntfield, 56 %; Rouyn-Noranda rural (mixte), 64 %). Enfin, la troisième catégorie regroupe les quartiers où moins de 50 % des gens se montrent favorables aux fusions (Bellecombe, 0 %; Cloutier, 17 %; McWatters, 22 %; Cléricy, 30 %; Rollet, 33 %; Évain, 37 %; Montbeillard, 40 %; Mont-Brun, 44 %). Cela dit, voyons plus en détail les opinions en fonction de la l'emplacement, c'est-à-dire selon la couronne de résidence, l'ancienneté dans la couronne et selon la couronne où l'on travaille.

Tableau 11 : Répartition des positions sur les fusions selon la couronne de résidence

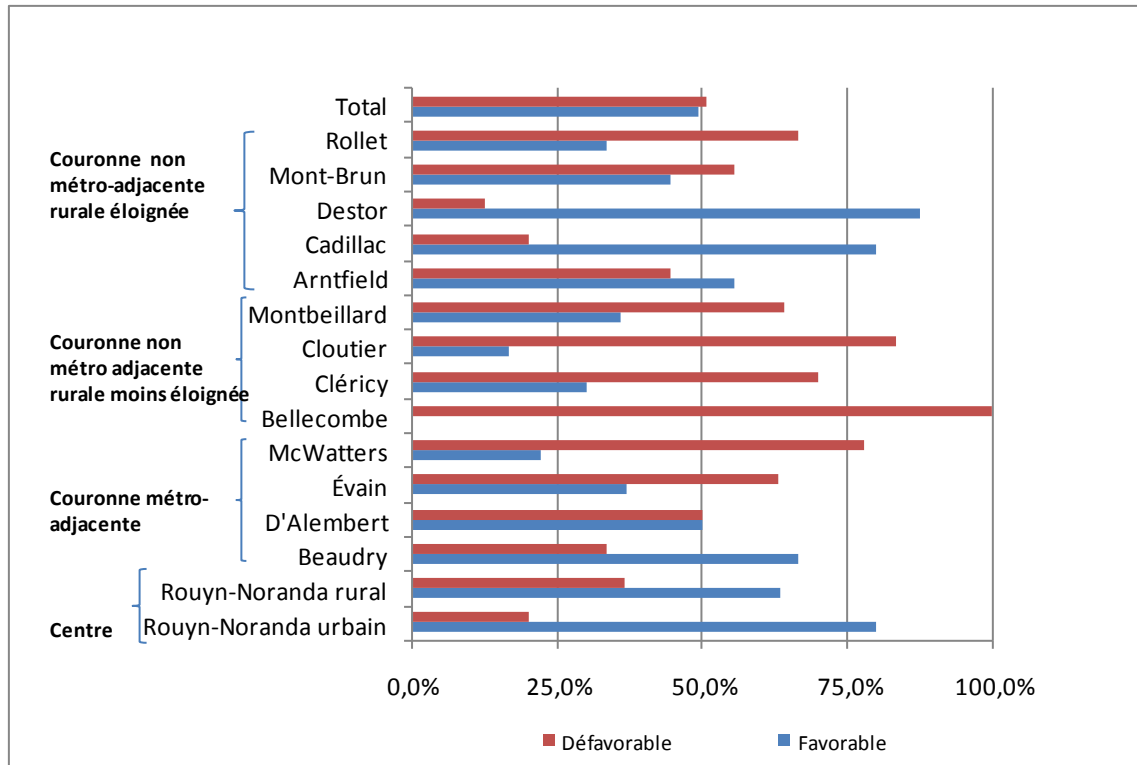
Positions	Couronnes de résidence				Total
	Centre-ville	Couronne métro-adjacente	Couronne non métro-adjacente/rurale moins éloignée	Couronne non métro-adjacente/rurale éloignée	
Contre	25%	55%	76%	44%	51%
Pour	75%	45%	24%	56%	49%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Chi-deux: 20,6***

Les données de l'enquête compilées selon la couronne de résidence des répondants indiquent une opinion très favorable provenant du noyau urbain (75 %). Également, on constate une opinion très défavorable de la part des répondants de la couronne rurale moins éloignée (76 %). Cette dernière couronne de résidence correspond aux quartiers de Bellecombe, Cléricy, Cloutier et Montbeillard; précédemment identifiés parmi les moins favorables au regroupement. En ce qui concerne la couronne métro-adjacente, 55% des répondants étaient contre la fusion alors que les résidents de la couronne la plus éloignée du centre-ville affichaient des positions inverses, soit 56% pour les fusions. On ne peut donc pas conclure que la distance entre le quartier et le noyau urbain conditionnait l'opinion des gens sur la fusion.

Par l'entremise du graphique 2 ci-dessous, nous allons regarder les résultats en nous concentrant particulièrement sur la couronne métro-adjacente et la couronne rurale éloignée, car les résultats par couronne ne reflète pas la variabilité d'opinions qu'on trouve dans les quartiers les composant.

Figure 2 : Positions face aux fusions selon les quartiers, par couronne de résidence



En examinant les opinions de chacun des quartiers de la couronne métro-adjacente, on remarque que si l'ensemble des répondants s'est prononcé en défaveur à 55 %, par quartier, les résultats sont très variables. En effet, les répondants de McWatters et Évain se sont dit contre la fusion avec des taux respectifs de 78 % et 63 %, alors que ceux de Beaudry étaient favorables à 67 % et qu'à D'Alembert, la moitié était pour et l'autre moitié contre. Tenant compte de cette dispersion inter-couronne, nous avons voulu savoir si la période d'installation dans les quartiers (avant, pendant ou après le regroupement) avait une influence sur l'image que les gens se font de ce processus. Le tableau 12 en donne un aperçu.

Tableau 12: *Répartition des positions sur les fusions selon l'ancienneté dans le quartier d'habitation*

Positions	Périodes d'habitation dans le quartier		
	Avant 2002	En 2002	Après 2002
Contre	52 %	0 %	47 %
Pour	48 %	100 %	53 %
Total	100 %	100 %	100 %

On remarque ici que 52 % des gens qui habitaient une municipalité de la ville actuelle avant les fusions sont contre celle-ci, alors que 53 % des personnes qui s'y sont établies après les fusions sont en faveur, ce qui représente des pourcentages inverses. Par ailleurs, mentionnons que toutes les personnes (100 %) qui sont venues habiter à Rouyn-Noranda durant l'année 2002, soit l'année des fusions, ont une opinion favorable du processus. Cela peut vouloir dire que par rapport à l'idée de fusionner les communautés, les anciens de chacune des municipalités ont été plus réservés que les nouveaux venus. Une des explications serait que les anciens ont déjà vécu d'autres processus de fusion antérieurement, notamment entre les petites communautés comme Renault et Destor en 1957, Saint-Roch et Sainte-Agnès de Bellecombe en 1975, Beauchastel et Évain en 1976, etc. Donc ils avaient un certain repère pour juger, alors que les nouveaux venus jugent le processus de regroupement sans une référence historique locale. Il serait intéressant de voir si les opinions selon le lieu de travail et sa périodicité iront dans quel sens.

Tableau 12 : Répartition des positions sur les fusions de 2002 selon la couronne de travail

Positions	Couronnes de travail				Total
	Centre-ville	Couronne métro-adjacente	Couronne non métro-adjacente/rurale moins éloignée	Couronne non métro-adjacente/rurale éloignée	
Contre	35%	61%	77%	58%	51%
Pour	65%	39%	23%	42%	49%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Chi-deux : 16,2***

Par exemple, les personnes travaillant dans les quartiers ruraux éloignés se sont prononcées contre la fusion avec un pourcentage supérieur de 14 points de pourcentage à celles qui y résident. Ce que les gens qui y habitent et qui travaillent au centre-ville sont fortement pour le regroupement. On peut aussi penser que les personnes sont donc moins ouvertes à la fusion si elles travaillent dans ces quartiers. Les résultats pour la couronne rurale moins éloignée affichent des données de 77 % contre la fusion, avec seulement 1 % de différence des données compilées selon la couronne de résidence. Près de 55 % des répondants de ces quartiers y travaillent. Dans le cas des personnes travaillant dans la couronne métro-adjacente, on note une augmentation des opinions défavorables de l'ordre de 6 % par rapport aux résidents de ces quartiers pour atteindre 61 % contre les fusions, alors qu'un peu plus de 55 % des résidents y travaille. L'écart entre les données provenant des répondants travaillant au centre-ville est de près de 10 % en défaveur des fusions. Ce dernier résultat est explicable puisque près du quart des travailleurs du centre-ville proviennent des autres couronnes et leur position n'est qu'un reflet des opinions dominantes aux lieux d'habitation.

Tableau 13 : *Répartition des positions sur les fusions selon la période de travail dans le quartier*

Positions	Périodes de travail dans le quartier		
	Avant 2002	En 2002	Après 2002
Contre	55 %	33 %	45 %
Pour	45 %	67 %	55 %
Total	100 %	100 %	100 %

En examinant les positions selon la période de travail dans le quartier par rapport aux résultats globaux qui sont partagés à tout près de 50 % (Cf. la dernière ligne du tableau 11), on constate une différence plus marquée au niveau des personnes ayant commencé à y travailler au moment des fusions. On voit donc une similitude entre les opinions sur les fusions selon le lieu et la période de résidence et celles que les répondants ont en fonction du lieu et de la période de début du travail dans les quartiers de la ville de Rouyn-Noranda. On en déduit que le fait de se trouver à un lieu, et ce, dans le feu de l'action, c'est-à-dire- pendant le processus de fusion, favoriserait une opinion positive de celui-ci, mais le fait d'avoir vécu ou travaillé localement avant le regroupement ne prédispose pas le ou la répondant-e à avoir une position favorable ou défavorable vis-à-vis des fusions municipales. Peut-être l'échec d'une ancienne expérience de regroupement local serait une explication de l'opinion défavorable qu'ont une grande partie de participants ayant vécu ou travaillé sur place avant le processus de regroupement de janvier 2002 à Rouyn-Noranda.

Nous avons ensuite regardé la distribution des opinions en fonctions des cinq autres variables sociodémographiques (origine, sexe, groupe d'âge, scolarité et revenu annuel). Les résultats indiquent quelques différences qu'il sied d'exposer.

Tableau 14 : Répartition des positions sur les fusions selon les origines

Positions	Natif d'un quartier de Rouyn-Noranda		Total
	Non	Oui	
Contre	49 %	52 %	51 %
Pour	51 %	48 %	49 %
Total	100 %	100 %	100 %

Nous avons vu précédemment que seulement 45 % des répondants sont natifs d'un quartier de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda. L'examen de l'influence de cette variable montre que l'origine des répondants ne peut expliquer leur position face aux fusions, puisque la répartition des opinions est sensiblement équivalente peu importe leur lieu de naissance. On aurait pu croire que le fait d'être natif d'une communauté influence le choix, car on est supposé avoir plus de sentiment d'appartenance à sa terre natale. Ce n'est pas du tout le cas ici. Plus spécifiquement, en examinant la position des résidents de la couronne non métro-adjacente rurale moins éloignée qui se sont prononcés majoritairement (76 %) en défaveur des fusions, on remarque qu'ils étaient natifs de l'extérieur d'un quartier de la ville à 42 %.

Tableau 15 : Répartition des positions sur les fusions selon le genre

Positions	Sexe du répondant		Total
	masculin	féminin	
Contre	49 %	52 %	51 %
Pour	51 %	48 %	49 %
Total	100 %	100 %	100 %

Bien que le pourcentage d'hommes en accord avec les fusions (51 %) soit légèrement supérieur à celui de femmes (48 %) et inversement, il n'y a pas de différence significative entre les opinions de deux sexes.

Tableau 16 : Répartition des positions sur les fusions selon le groupe d'âge

Positions	Groupes d'âge				Total
	Moins de 25 ans	25 à 39 ans	40 à 54 ans	55ans et plus	
Contre	100 %	50 %	48 %	52 %	51 %
Pour	0 %	50 %	52 %	48 %	49 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

En ce qui concerne les classes d'âges, on constate que les jeunes répondants (moins de 25 ans) étaient tous contre, alors que les personnes de plus de 25 ans étaient partagées, car quasiment une moitié était pour et l'autre contre.

Tableau 17 : Répartition des positions sur les fusions selon le niveau de scolarité

Positions	Niveaux de scolarité				Total
	Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire	
Contre	57 %	68 %	43 %	44 %	51 %
Pour	43 %	32 %	57 %	56 %	49 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'analyse en fonction du niveau de scolarité montre que les personnes n'ayant pas fait d'études postsecondaires étaient davantage opposés aux fusions que les répondants ayant fait des études postsecondaires. Ce résultat corrobore en partie ceux des tableaux 5 et 11 montrant qu'il y a plus des personnes ayant le niveau de scolarité postsecondaire au

centre-ville et qu'il y a plus de personnes en faveur du regroupement qui a eu lieu à Rouyn-Noranda.

Tableau 19 : Répartition des positions sur les fusions selon la tranche de revenu annuel brut

Positions	Tranches de revenu annuel					Total
	Sans revenu	Moins de 25 000\$	25 000-49 999\$	50 000-74 999\$	75 000\$ et plus	
Contre	57 %	70 %	47 %	41 %	44 %	51 %
Pour	43 %	30 %	53 %	59 %	56 %	49 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

En fonction du revenu, le résultat ci-dessus révèle que près de six personnes sur dix de la tranche de revenu 50 000-74 000\$ sont pour les fusions, tandis que sept personnes sur dix de la tranche moins de 25 000\$ sont contre les fusions. Globalement, on peut dire que plus le revenu augmente plus les gens sont favorables au regroupement municipal et inversement. Signalons que c'est dans les deux premières couronnes (centre-ville et métro-adjacente) qu'on retrouve plus des personnes ayant un revenu annuel brut supérieur ou égale à 50 000 \$.

À la lumière des constats précédents (tableaux 10 à 19), il est intéressant de présenter un bref portrait de chacun des quartiers avant d'examiner l'évolution des représentations sociales sur le regroupement dans les quartiers en question.

Caractéristiques des quartiers : portrait abrégé

Dans le but de mieux comprendre l'opinion des répondants face aux fusions de 2002 et les conséquences de ces fusions sur les dynamiques locales, nous observerons les particularités de différentes communautés. Cet examen sera fait à partir de la *Corvée rurale 2004*, une documentation produite par la Ville de Rouyn-Noranda.

Arntfield (444 hab.)³

Dans le quartier d'Arntfield qui est situé à 19 kilomètres du centre-ville, près de 56 % des répondants se sont déclarés en faveur des fusions. Il est possible que cette option ait été envisagée parce que la communauté fait partie des « quartiers ayant une dépendance économique plus directe, et qui nourrissent plus d'attentes envers la Ville pour la promotion de leur milieu de vie » (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.15, 27). Cette affirmation vaut aussi pour Beaudry et D'Alembert. S'il y a quatre répondants sur 10 qui sont contre le regroupement, il se peut que la division repose probablement sur les deux réalités qui sont vécues là-bas, c'est-à-dire entre les habitants du noyau villageois qui y résident depuis longtemps et les villégiateurs de récente date qui ont un faible sentiment d'appartenance au milieu (Beaulé, 2004, p.6; Ville de Rouyn-Noranda, 2007). Parmi les éléments qui ont pu faire pencher la balance en faveur des fusions se trouvent le vieillissement et le coût des infrastructures, de même que la baisse démographique du noyau villageois (Simard, 2004, p.31, 47; Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.27).

³ Institut de la statistique du Québec, population en 2008

Bellecombe (789 hab.)

À Bellecombe, qui se trouve à 21 kilomètres du centre-ville, 100 % des répondants se sont déclarés contre les fusions. Peut-être y a-t-il une corrélation avec l'affirmation selon laquelle ses « leaders sont conservateurs et parfois réticents aux nouvelles idées » (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.31). Cette mobilisation se reflète probablement aussi dans le grand nombre de citoyens de cette communauté présents à la consultation publique des quartiers ruraux. Le sentiment d'appartenance y est très fort, la qualité des relations entre les personnes semble excellente, ce quartier est diversifié économiquement et sa « population unit facilement ses forces, ses qualités et sa créativité afin de promouvoir et développer la spécificité de la municipalité » (Ayotte, 2004, p.103). Il y a donc un capital social fort. Cependant, la plus grande partie de sa population travaille en ville, cette dernière ayant un fort pouvoir d'attraction (Ayotte, 2004, p.66). Une des préoccupations à l'époque des fusions reposait peut-être sur l'entretien du réseau routier, revenant dorénavant à la Ville, ce qui aurait imposé des intermédiaires et de plus longs délais de réfection (Simard, 2004, p.38; Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.11), tout comme la perte de services (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.31). Il faut également tenir compte de la hausse de taxes municipales, de la baisse du sentiment d'appartenance et de la centralisation des services (Ayotte, 2004, p.110; Beulé, 2004c, p.9, 15, 17, 18). De plus, il y régnait jusqu'à dernièrement une situation précaire pour ses locaux, notamment pour le centre communautaire et la caserne (Beulé, 2004c, p.6, 18; Ville de Rouyn-Noranda, 2007). Au départ, tous ces facteurs ont accru l'hésitation de la population à appuyer le processus de regroupement.

Cadillac (896 hab.)

Les personnes interrogées provenant de Cadillac, secteur situé à 51 kilomètres du centre-ville, ont répondu à 80 % en faveur des fusions. Nous pourrions penser que les répondants de l'ancienne municipalité se sont prononcés ainsi afin que la municipalité soit mieux positionnée comme pôle, puisqu'elle est située à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val-d'Or (Dupuy, 2004, p.16; Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.22). À Cadillac, le sentiment d'appartenance serait plutôt ambivalent, partagé entre plusieurs territoires. De plus, Cadillac bénéficiait déjà, avant les fusions, d'un bon nombre de services, ce qui contribuait à son autonomie (Simard, 2004, p.36). Dernièrement, elle a bénéficié du Pacte rural, pour l'Arboretum et la Foire d'antiquités (Ville de Rouyn-Noranda, 2007, p.2). Les habitants seraient optimistes quant à leur avenir dans la nouvelle ville et leurs relations avec celle-ci (Dupuy, 2004, p.17).

Cléricy (485 hab.)

Ce quartier se situe à 29 kilomètres du noyau urbain, les personnes interrogées se sont déclarées à 70 % contre les fusions. Il est possible que cela soit dû à la crainte de perdre des services, comme cela a été le cas avec la fermeture d'un dépanneur et d'un restaurant dans le passé (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.23). D'ailleurs, depuis les fusions, les entrepreneurs locaux sont délaissés au profit d'autres entrepreneurs choisis par la Ville (Dupuy, 2004b, p.10). Aussi, il y avait l'appréhension de perdre les subventions provinciales pour les bibliothèques (Dupuy, 2004b, p.15). « Ici, les habitants sont très présents dans les activités de la communauté » (Simard, 2004, p.31). On dénote à ce propos une diminution de la mobilisation depuis les fusions (Dupuy, 2004b, p.16). En 2004, ses problèmes d'infrastructures étaient toujours présents (Ville de Rouyn-Noranda, 2007). Conséquemment, les normes de la Ville ont fait en sorte que sa caserne n'était dorénavant plus conforme (Ville de Rouyn-Noranda, 2006, p.23).

Cloutier (357 hab.)

À Cloutier, communauté sise à 30 kilomètres du milieu urbain, les répondants ont voté très majoritairement (à près de 83 %) contre les fusions municipales. Cette position peut être attribuée à la grande capacité de mobilisation et au sentiment d'appartenance très fort de sa population, à son attachement à la grande qualité de vie et à l'importance qu'elle accorde à ses infrastructures, par exemple, son aréna (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.32). La cohésion qui y règne et le fort sentiment d'appartenance auraient pour conséquence que ses citoyens sont réfractaires au changement (Ville de Rouyn-Noranda, 2007). Depuis le regroupement municipal, l'application par la Ville de ses normes et de ses règlements a fait en sorte que l'aréna soit maintenant jugée non sécuritaire (Simard, 2004, p.48). Il risque de fermer. Aussi, depuis les fusions, les guerres de clochers existantes se seraient dégradées. Il règnerait maintenant « un sentiment de compétition et de méfiance, chaque quartier tentant de protéger ses infrastructures et services » (Beaulé, 2004d, p.7).

D'Alembert (912 hab.)

Ce quartier est situé à 16 kilomètres du centre-ville. La situation géographique périurbaine se reflète aussi dans la perception qu'ont ses habitants du centre-ville, lesquels pensent que sa proximité représente autant une force qu'une faiblesse. Les opinions des répondants face à la fusion étaient partagées à 50 %. Cependant, l'autre moitié de répondants du quartier s'était opposée officiellement à la fusion, entre autres, à cause du partage de la dette commune (Ayotte, 2004, p.31). En 2004, on notait qu'elle ne perdait pas de services, mais que ses organismes étaient en déclin et qu'on y craignait une certaine centralisation (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.24; Ville de Rouyn-Noranda, 2007).

Destor (467 hab.)

Les personnes interrogées provenant de Destor, situé à 40 kilomètres du noyau urbain, étaient à 88 % en faveur des fusions. Cette position peut s'expliquer par la période sombre qui a précédé les fusions et pendant laquelle le quartier a perdu plusieurs de ses services de proximité (caisse populaire, salle communautaire, comptoir postal et dépanneur). La fusion pourrait redynamiser le milieu et faire en sorte qu'il se reprenne en mains (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.25; Ville de Rouyn-Noranda, 2007). Les poursuites intentées par la municipalité contre sa mairesse ont aussi infléchi la décision de la population de Destor (Ayotte, 2004, p.31). Les fusions auraient entraîné la venue de bons services, comme l'entretien des chemins, mais au détriment du domaine social (Dupuy, 2004c, p.9). La communauté a d'ailleurs bénéficié de sommes provenant du Pacte rural pour sa patinoire, sa salle communautaire et DESTination Or (Ville de Rouyn-Noranda, 2007, p.2). Ce dernier organisme récréotouristique a toutefois dû fermer ses portes en mai 2008.

Évain (3 734 hab.)

Dans le quartier d'Évain, situé à seulement à 8 kilomètres du centre-ville, les personnes se sont prononcées à près de 63 % contre les fusions. Ce pourcentage contredit les prédictions qui avaient été faites en 2001 alors qu'on affirmait que « sa population, à l'occasion d'un référendum s'est déjà prononcée en faveur du regroupement » (Coutu, 2001, p.27). Les fusions sont décriées en 2004 : on déplore « la perte de pouvoir local, la complexification du bénévolat et le manque de soutien aux organismes. De plus, il demeure un climat d'incertitude, lié au manque d'informations, qui démotive les bénévoles » (Beulé, 2004e, p.15).

McWatters (1 958 hab.)

McWatters est le quartier de l'aéroport de Rouyn-Noranda, et se situe à 14 kilomètres du noyau urbain. C'est l'une des communautés métro-adjacente dont un sondage, réalisé dans la fébrilité des fusions, prévoyait un rejet du projet de regroupement par les citoyens. Effectivement, 78 % de nos répondants confirment cette tendance. En 2001, on avait affirmé que la communauté « ne voit aucun avantage au regroupement et qu'elle est même prête à perdre sa péréquation [...], qu'elle devra subir le regroupement malgré sa vive opposition » (Coutu, 2001, p.10). Voire, elle « aurait préféré la mise en place d'arrondissements permettant un cadre de compétence et de gestion au niveau local » (Ayotte, 2004, p.31). Il est noté à ce propos que « plus que dans n'importe quel autre quartier de la Ville, les critiques ont été très virulentes à l'égard de la fusion, [...] une "atteinte à la démocratie" » (Dupuy, 2004d, p.13). Avant la fusion, le sentiment d'appartenance n'y était pas très grand, en raison de la dispersion de la population sur le territoire, mais les fusions l'auraient démantelé pour de bon (Dupuy, 2004d, p.8, 11, 18).

Montbeillard (827 hab.)

À Montbeillard, communauté qui se trouve à 37 kilomètres du centre-ville, les répondants se sont prononcés à près de 64 % contre les fusions. Comme à Arntfield, quoique de façon moins accentuée, il y a deux types de population : les villageois et les riverains du lac Opasatica. Néanmoins, les villégiateurs semblent participer aux activités du village et vice versa. L'organisation et les valeurs y sont fortes (Beulé, 2004f, p.12). Cependant, la communauté est dépendante du Rouyn-Noranda urbain (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.28). Aussi, les fusions ont été perçues comme risquant de favoriser l'individualisme au détriment de l'esprit communautaire (Beulé, 2004f, p.10). En 2007, les habitants de

Montbeillard souhaitaient voir les bureaux des travaux publics de la Ville y déménager (Ville de Rouyn-Noranda, 2007).

Mont-Brun (546 hab.)

Mont-Brun, éloigné de 43 kilomètres du noyau urbain, bien qu'il soit reconnu comme un village fier et revendicateur, n'a recueilli que 56 % d'opinions défavorables aux fusions de la part des répondants. Pourtant, les habitants s'impliquent beaucoup dans leur communauté (Simard, 2004, p.31; Ville de Rouyn-Noranda, 2007). Il avait déjà été proposé de faire un regroupement avec D'Alembert, Cléricy et Destor, sans succès (Coutu, 2001, p.10). Aussi, il a été invoqué par la municipalité « qu'un seul modèle a été étudié et qu'elle aurait souhaité que l'option une ville centre et trois ou quatre municipalités fasse l'objet d'une étude et d'une analyse sérieuse » (Ayotte, 2004, p.32). Il est possible que ceux qui étaient contre avaient peur de perdre le bureau municipal et le centre communautaire, de même que le financement pour la bibliothèque (Dupuy, 2004e, p.12, 17). Ceux qui étaient en faveur y ont peut-être vu comme avantage l'amélioration des structures d'accueil du Parc d'Aiguebelle (Coutu, 2001, p.29). On pourrait croire qu'ils y ont vu aussi une occasion de se départir « des expériences passées et (de) la présence de clans dans le quartier qui minent parfois l'harmonie collective » (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.26). Depuis, les pompiers n'y sont plus présents (Ville de Rouyn-Noranda, 2007).

Rollet (391 hab.)

Pour ce qui est de Rollet, situé à 55 kilomètres du centre-ville, notons qu'avant les fusions, « son conseil estime qu'un regroupement avec la ville centre aurait pour effet d'empêcher le développement économique du milieu rural et [qu'] il se prononcerait contre » (Coutu, 2001, p.10). Selon les leaders tenant à cette idée : seul « un conseil municipal contribue à maintenir et à favoriser le développement d'un milieu » (Ayotte, 2004, p.117). D'ailleurs, le développement agricole et agroalimentaire faisait par la suite toujours partie des orientations prioritaires de la communauté (Ville de Rouyn-Noranda, 2004, p.29). Les résultats s'en reflètent, avec près de 67 % en défaveur des fusions. Il y a, de plus, l'attachement au style de vie et « l'identité offensive très présente dans le milieu » (Ayotte, 2004, p.113-114). Étaient aussi invoquées comme craintes face aux fusions « une augmentation des taxes, [...] la perte de la proximité du pouvoir et la perte du sentiment d'appartenance » (Ayotte, 2004, p.118). D'autres préoccupations expliqueraient la position des résidents de cette communauté : la baisse d'implication des citoyens, l'alourdissement de la charge fiscale des entreprises et un risque de démotivation face aux lourdeurs administratives (Ayotte, 2004, p.120).

Pour clore cette section, nous avons pu constater, au regard des caractéristiques relevées pour les différents quartiers, que, d'une part, les citoyens qui étaient très défavorables aux fusions provenaient de quartiers qui ont perdu, ou qui risquent de perdre, des services ou des infrastructures locales. L'application de nouvelles règles et règlements depuis les fusions en serait partiellement la cause. Le fort sentiment d'appartenance à la communauté serait également un facteur explicatif des oppositions aux fusions. Le risque d'affaiblir l'implication communautaire, la complexité et la lourdeur administrative ainsi que la crainte de voir les taxes municipales augmenter seraient des raisons qui incitent les citoyens à appréhender négativement le regroupement municipal volontaire ou forcé.

D'autre part, les citoyens des localités où se côtoient villageois et villégiateurs et où la population est plus étalée sur le territoire sont plus portés à être divisés quant aux opinions sur les fusions. Les localités qui avaient connu des pertes de service avant les fusions et celles où régnait un sentiment d'appartenance plus faible voyaient les fusions comme une opportunité pour redynamiser leurs milieux, en profitant des effets induits du regroupement.

Si la description ci-dessus relate surtout l'atmosphère qui régnait entre 2001 et 2002, voyons s'il y a eu une certaine évolution dans la perception du regroupement, maintenant que la nouvelle grande ville est en place.

Évolution des opinions sur le regroupement entre 2002 et 2008

Six ans après les fusions municipales, les avis semblent avoir peu changé. En effet, dans l'ensemble, s'ils avaient à nouveau l'occasion de se prononcer à ce sujet, 83 % des répondants seraient demeurés sur leur position initiale. Seulement 17%, soit près de deux personnes sur dix, ont changé d'opinion, positivement ou négativement, envers les fusions municipales. C'est chez les personnes qui étaient initialement contre le regroupement qu'il y a eu plus de changement de camp. Presque un personne sur quatre est devenue pour les fusions, alors que chez les personnes qui étaient pour, seulement une personne sur dix qui ont changé d'avis en six ans.

Tableau 18 : Évolution des positions par rapport au regroupement municipal entre 2002 et 2008

Garde la même position face aux fusions municipales en 2008	Position en 2002		Total
	Contre	Pour	
Non	24 %	10 %	17 %
Oui	76 %	90 %	83 %
Total	100 %	100 %	100 %

Chi-deux = 6.0**

Lorsque nous avons demandé aux «transfuges» d'avancer une raison de ce changement d'obédience; les répondants qui étaient pour les fusions en 2002 et qui sont contre celles-ci en 2008 affirment être déçus des résultats constatés depuis le regroupement. Ils soulignent, entre autres, une faible présence policière pour assurer la sécurité dans les quartiers périphériques de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda (particulièrement pour Cloutier et Rollet) et une centralisation des services de pompier au centre-ville de Rouyn-Noranda. En revanche, les répondants qui étaient contre en 2002 et qui sont devenus favorables aux fusions (24% dans le tableau 20) croient que finalement le processus a été plus bénéfique que prévu. Selon eux : pour certains quartiers en perte de dynamisme ou présentant un sentiment d'appartenance plus faible, le regroupement au sein de la nouvelle ville est une opportunité pour relancer leur développement. Cet argument nous a conduits à la question de savoir : où est-ce que le changement d'opinion est plus marqué qu'ailleurs?

Tableau 19 : *Changement des positions par rapport au regroupement municipal en 2008 en fonction de couronne de résidence*

Garde la même position face aux fusions municipales en 2008	Position en 2002				Total
	Centre ville	Couronne méto- adjacente	Couronne non méto- adjacente/rurale moins éloignée	Couronne non méto- adjacente/rurale éloignée	
Non	14%	20%	28%	9%	18%
Oui	86%	80%	72%	91%	82%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Comme on peut le constater ci-dessus, le plus gros des changements d'opinion a eu lieu au niveau des deux couronnes centrales, réfractaires au regroupement. Le changement d'opinion dans ces couronnes est proportionnellement deux à trois fois plus important que ce qui s'est passé dans les couronnes pro-regroupements, c'est-à-dire le centre-ville et la couronne non méto-adjacente rurale éloignée, où en moyenne près d'une personne sur dix a changé d'avis sur le regroupement municipal. Le tableau qui suit donne les plus amples détails sur le changement d'opinions par communauté.

Tableau 20 : *Changement de position par rapport au regroupement municipal en 2008 par quartier*

Quartier	A	B	C		D	E	F		G	
			C ₁	C ₂			F ₁	F ₂	G ₁	G ₂
Arntfield	44%	0%	44%	0%	56%	80%	44%	11%	56%	44%
Beaudry	33%	80%	7%	27%	67%	100%	67%	0%	7%	93%
Bellecombe	100%	25%	75%	25%	0%	0%	0%	0%	75%	25%
Cadillac	20%	0%	20%	0%	80%	100%	80%	0%	20%	80%
Cléricy	70%	43%	40%	30%	30%	33%	10%	20%	60%	40%
Cloutier	83%	0%	83%	0%	17%	100%	17%	0%	83%	17%
D'Alembert	50%	0%	50%	0%	50%	100%	50%	0%	50%	50%
Destor	13%	0%	13%	0%	88%	86%	75%	13%	25%	75%
Évain	63%	27%	46%	17%	37%	100%	37%	0%	46%	54%
McWatters	78%	0%	78%	0%	22%	0%	0%	22%	100%	0%
Montbeillard	64%	33%	43%	21%	36%	100%	36%	0%	43%	57%
Mont-Brun	56%	0%	56%	0%	44%	100%	44%	0%	56%	44%
Rollet	67%	25%	50%	17%	33%	100%	33%	0%	50%	50%
Rouyn-Noranda urbain	20%	20%	16%	4%	80%	90%	72%	8%	24%	76%
Rouyn-Noranda rural (mixte)	36%	50%	18%	18%	64%	100%	64%	0%	18%	82%
Ensemble	51%	24%	38%	12%	49%	90%	45%	5%	43%	57%

Légende

A : % de contre-regroupements en 2002

B : % de contre-regroupements en 2002 ayant changé d'opinion en 2008 (tableau à trois entées⁴)

C : résultat que donne le changement d'opinion chez les contre-regroupements

C₁ : % réel des contre-regroupements en 2002 restés contre en 2008 = $A*(100-B)/100$

C₂ : % réel des contre-regroupements en 2002 devenus pour en 2008 = $A*B/100$

D : % de pro-regroupements en 2002

E : % de pro-regroupements en 2002 ayant changé d'opinion en 2008 (ibid.)

F : résultat que donne le changement d'opinion chez les pro-regroupements

F₁ : % réel des pro-regroupements en 2002 restés pour en 2008 = $D*(100-E)/100$

F₂ : % réel des pro-regroupements en 2002 devenus contre en 2008 = $D*E/100$

G : Estimation des opinions en 2008

G₁ : % estimé des contre-regroupements en 2008 = C_1+F_2

G₂ : % estimé des pro-regroupements en 2008 = C_2+F_1

⁴ Position face aux fusions en 2002/ position face aux fusions en 2008 / quartier de résidence.

D'après ce résultat, il y a deux changements remarquables : premièrement dans l'ensemble la proportion des personnes pour les fusions a augmenté de 8%. Si on exclu le cas de Beaudry, fusionné antérieurement, l'augmentation la plus spectaculaire est celle de Cléricy, Bellecombe et Monbeillard où respectivement 30%, 25% et 21% des répondants qui étaient contre le processus de regroupement sont devenus en faveur de celui-ci. Deuxièmement, exception faite du quartier de MacWatters, maintenant il y a des gens pour et des gens contre le regroupement partout.

À la lumière des données récoltées, il est clair que les opinions face aux fusions des quartiers formant la nouvelle ville de Rouyn-Noranda sont partagées. Bien qu'aucune différence très significative ne se dégage quant aux opinions de l'ensemble de la population en 2002, en 2008 les gens seraient plus enclins à accepter le regroupement. On peut donc affirmer que les gens sont en général satisfaits du processus et de ses résultats, sinon ils sont résignés à faire avec. À notre avis, la division des opinions qu'on peut voir dans les différents tableaux ne peut s'expliquer par le seul fait de la distance entre les quartiers et le noyau urbain, alors qu'on observe une corrélation entre le lieu de travail et la position face aux fusions. Certains quartiers ruraux affichaient des résultats très favorables aux fusions, tandis que d'autres y étaient très défavorables. Les personnes interrogées auraient été toutefois plus portées à être opposées aux fusions lorsqu'elles résident et travaillent à l'extérieur du noyau urbain. Une tendance positive dans l'évolution des opinions des citoyens est finalement constatée, six ans après les fusions.

Le fort sentiment d'appartenance des citoyens à leur ancienne municipalité et les craintes de perdre des services dans leurs localités ou de voir le compte de taxe grimper, seraient des raisons expliquant les objections aux fusions.

Deux axes de réflexion se dégagent de ces constats. D'abord, le capital social et l'implication communautaire au sein des quartiers représentent un moteur important du développement de ces territoires. Ensuite, en 2008, la perte de services communautaires

ou d'infrastructures au cœur des revendications des quartiers représente les principales craintes soulevées. Tout cela témoigne que le regroupement n'est pas si aisé qu'on peut le croire, c'est un défi de taille surtout en termes de gouvernance locale.

Voyons maintenant comment les répondants perçoivent les conséquences de la fusion sur la gouvernance et les impacts concernant le capital social, le développement local et l'identité des communautés.

2.3 Perceptions en matière de gouvernance depuis les fusions

Pour ne pas allonger indéfiniment le rapport, nous présenterons de sous-thèmes correspondant aux questions posées aux informateurs-clés.

Les fusions ont-ils créé ou résolu des problèmes de gouvernance ?

Regardons d'abord les perceptions des répondants concernant les problèmes et les solutions occasionnés par la gouvernance de la nouvelle ville depuis les fusions. 56 % des répondants étaient en accord ou totalement en accord avec l'affirmation selon laquelle les fusions ont créé des problèmes inexistant auparavant. Par ailleurs, 64 % des personnes interrogées pensent que les fusions ont résolu des problèmes qui existaient antérieurement. Néanmoins, bien qu'un pourcentage plus élevé de personnes soit d'opinion que les fusions municipales ont résolu des problèmes, le tout n'a pas été nettement positif, car la différence n'est que de huit points de pourcentage. Donc ces résultats ne montrent pas de position catégorique. Les répondants étaient en majorité en accord avec les deux affirmations, ce qui nous porte à croire que si le processus de fusion a créé des problèmes en matière de gouvernance, il a également apporté des solutions.

Nous tenterons donc de vérifier si l'on peut faire un lien entre la position sur la création ou la résolution de problèmes par les fusions et l'opinion, favorable ou défavorable, qui s'en dégage. Existe-t-il une corrélation entre les gens qui étaient contre les fusions et ceux qui ont cru qu'elles créeraient des problèmes?

Tableau 21 : *Perceptions de la création de problèmes par les fusions*

La fusion a créé des problèmes	Positions face aux fusions en 2002		Total
	Contre	Pour	
Totalement en désaccord	0 %	7 %	4 %
En désaccord	24 %	39 %	32 %
En accord	46 %	36 %	41 %
Totalement en accord	20 %	9 %	14 %
Ne sait pas	10 %	9 %	9 %
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Chi-deux= 14,2**

On constate ici que la proportion des répondants qui croient que les fusions ont créé des problèmes est plus importante parmi ceux qui étaient défavorables aux fusions. En effet, cette proportion est de près du deux tiers (66 %), alors que 45 % des répondants qui étaient en faveur des fusions affirment que le processus a réellement créé des problèmes de gouvernance.

Tableau 22 : *Perceptions sur la résolution de problèmes par les fusions*

La fusion a résolu des problèmes	Positions face aux fusions en 2002		Total
	Contre	Pour	
Totalement en désaccord	13 %	1 %	7%
En désaccord	29 %	11 %	20%
En accord	46 %	72 %	59%
Totalement en accord	1 %	10 %	6%
Ne sait pas	11 %	6 %	8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Chi-deux= 25,9**

Dans une même logique, 82 % des personnes qui étaient favorables au processus de fusion estiment que les fusions ont résolu des problèmes de gouvernance dans leurs quartiers. Dans une proportion de 47 %, les personnes qui y étaient défavorables pensent qu'il y a eu résolution de problèmes. Ce qui donne 65% dans l'ensemble. Puisque les répondants sont les mêmes, nous nous attendions à ce que les proportions des personnes qui pensent que la fusion a créé des problèmes soient complémentaires à celles des personnes qui pensent qu'elle en a résolu. Ce n'est pas le cas, preuve que certains répondants défavorables ou favorables au regroupement ont tantôt été en accord ou tantôt en désaccord avec l'idée que la fusion a créé et résolu des problèmes.

Nous avons également voulu savoir quel était le profil des personnes qui pensent que les fusions ont apporté des problèmes ou en ont résolus. Les résultats obtenus par le croisement des variables de la fiche signalétique sont révélateurs. Premièrement, 100 % des conseillers municipaux, 68 % des représentants des entreprises privées, 62 % des conseillers de quartiers, 58 % des représentants des organismes communautaires, 43% des citoyens et 43 % des organismes publics et le maire de la ville sont en accord ou tout à fait en accord avec l'affirmation selon laquelle les fusions ont créé des problèmes à Rouyn-Noranda. On peut alors constater que plus les personnes sont impliquées dans la gouvernance de la nouvelle ville, plus elles sont en mesure de percevoir des problèmes et de dire que la fusion est venu résoudre des problèmes.

Le niveau d'information sur des dossiers municipaux peut corroborer cette affirmation. En effet, en examinant les données en fonction du niveau d'information, il se dégage que les personnes qui se considèrent les mieux informées perçoivent davantage les problèmes de gouvernance dus aux fusions, soit dans une mesure de 60 %.

Lorsqu'on analyse la question en fonction de l'ancienneté des répondants dans les quartiers, force est de constater que les trois quarts des personnes qui s'y sont installées

en 2002 ont vu qu'il y avait des problèmes et que ceux qui s'y sont installés après 2002 trouvent à 58 % que les fusions ont créé des problèmes.

Les hommes, dans une proportion de 66 %, croient que les fusions ont apporté des problèmes. 46 % de femmes sont du même avis. Néanmoins, les personnes pensant que les fusions ont résolu des problèmes se comptent parmi celles qui ont un fort sentiment d'appartenance (85 %), les universitaires (73 %) et les habitants qui s'y trouvaient avant 2002 (65 %).

L'information concernant les dossiers municipaux

Nous nous intéresserons ici à l'information sur les dossiers municipaux communiquée par la Ville de Rouyn-Noranda depuis les fusions. Au cours de l'enquête, nous avons vérifié les perceptions concernant le niveau et la qualité de l'information.

Tableau 23 : *Perceptions sur l'information des dossiers municipaux depuis les fusions*

Information sur les dossiers municipaux	Perceptions			Totallement en accord	Ne sait pas	Total
	Totallement en désaccord	En désaccord	En accord			
L'information est suffisante	11 %	42 %	34 %	12 %	1 %	100%
L'information est diversifiée et pertinente	4 %	31 %	50 %	5 %	10 %	100%

Interrogés à savoir si l'information sur les différents dossiers municipaux était suffisante, les répondants étaient en désaccord ou très en désaccord dans une proportion de 53 %. Quant à savoir si cette information est diversifiée et pertinente, une majorité de 55 % s'est toutefois exprimée en accord ou très en accord avec cette affirmation. On note également qu'au plus 10% des répondants n'étaient pas en mesure de qualifier l'information qui était disponible.

Perception de la transparence dans la gestion de la ville

Un des indicateurs de la bonne gouvernance est la transparence dans la gestion. Voyons comment les répondants considèrent la transparence dans la gestion de la ville depuis les fusions.

Tableau 24 : *Positions sur la transparence de la gestion*

Positions	Gestion transparente				Ne sait pas	Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord		
Contre	13.3 %	27.7 %	37.3 %	2.4 %	19.3 %	100 %
Pour	4.9 %	32.1 %	49.4 %	7.4 %	6.2 %	100 %
Total	9 %	30 %	43 %	5 %	13 %	100 %

Chi-deux : 12.3**

À ce sujet, 48 % des participants jugent qu'il y a une gestion transparente de la ville, alors que ceux qui pensent qu'elle pourrait être plus transparente dans son administration représentent 39 %. Bien qu'on ait vu précédemment qu'en moyenne la moitié des gens était pour les fusions, on voit aujourd'hui qu'une part non négligeable (37 %) de ces derniers émet des réserves quant à la transparence dans la gestion des affaires de la ville. Dans une autre mesure, les personnes qui se montraient contre les fusions affirment ne pas être en mesure, dans une proportion de 19 %, de se prononcer sur la transparence de la gestion de la ville. Cette constatation peut être mise en relation avec le manque d'information sur les dossiers municipaux.

Concertation entre les constituantes, processus de prise de décision, partage du pouvoir et guerres de clochers

La concertation dont il est question ici concerne le conseil municipal de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda et les conseils de quartier. À ce sujet, le résultat obtenu montre qu'il n'y a pas de majorité claire quant à savoir à quel point les répondants considèrent que le niveau de concertation s'est amélioré depuis les fusions entre ces organes.

Tableau 25 : *Perceptions sur la concertation entre le conseil municipal et les conseils de quartier*

Amélioration de la concertation					
Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord	Ne sait pas	Total
5 %	25 %	42 %	5 %	23 %	100 %

En effet, seulement 47 % des répondants se sont dits en accord ou très en accord, alors que 30 % étaient en désaccord et que 23 % n'avaient pas d'opinion. Le taux élevé des répondants ne percevant pas d'amélioration en plus de la proportion des répondants ne pouvant se prononcer sur la transparence de la gestion de la ville, pourrait être symptomatique d'une désaffection de la part des citoyens envers la politique municipale depuis les fusions.

À la lumière de ce résultat, nous avons voulu vérifier les perceptions des répondants concernant le processus de prise de décision depuis les fusions. Plus précisément, nous avons cherché à mesurer dans quelles proportions les répondants sont d'avis que les réalités des différents quartiers, de même que leurs opinions, sont considérées par le conseil municipal de Rouyn-Noranda lors des prises de décisions. Également, nous avons évalué à quel niveau les répondants se considéraient-ils consultés lors de ces processus.

Tableau 26 : *Perceptions sur le processus de décision depuis les fusions*

Processus de décision	Perceptions			Totalment en accord	Ne sait pas	Total
	Totalment en désaccord	En désaccord	En accord			
Décisions tiennent compte des réalités des quartiers	10 %	26 %	47 %	7 %	10 %	100%
Décisions tiennent compte de l'opinion des citoyens	8 %	35 %	42 %	6 %	9 %	100%
Consultation suffisante des quartiers pour la prise de décision	14 %	38 %	36 %	8 %	4 %	100%
Décentralisation des pouvoirs des gouvernements vers la MRC	4 %	31 %	39 %	3 %	23 %	100%

Les répondants à l'enquête considèrent avec une faible majorité que les décisions prises par le conseil municipal tiennent compte des réalités des différents quartiers. En effet, 54 % des répondants sont en accord ou très en accord avec le fait que les quartiers sont suffisamment considérés dans le processus de décision, alors que 36 % répondent par la négative et que 10 % ne le savent pas. Les avis sont également très partagés à savoir si les décisions tiennent compte de l'opinion des citoyens. De fait, 48 % des répondants considèrent que les décisions en tiennent compte. Une faible majorité des personnes (52 %) affirme ne pas être suffisamment consultée lors de la prise de décision concernant leur quartier. Finalement, les perceptions sur la décentralisation des pouvoirs vers la MRC sont partagées, bien que 23 % des répondants ne savaient pas si plus de pouvoir était octroyé à la Ville depuis les fusions.

Lorsqu'on présentait le portrait abrégé de chacun des quartiers, la diminution de la fréquence des guerres de clochers a été citée parmi les avantages tirés des fusions municipales à Rouyn-Noranda. Nous avons vérifié cette affirmation auprès des répondants.

Tableau 27 : *Perceptions sur la diminution des guerres de clochers*

Diminution des guerres de clochers entre les différents quartiers					
Totallement en désaccord	En désaccord	En accord	Totallement en accord	Ne sait pas	Total
6 %	35 %	36 %	7 %	16 %	100%

De fait, 43 % des répondants sont en accord avec cette assertion, alors que 41 % ne croient pas que les fusions municipales aient diminué les guerres de clochers. Ceux qui étaient en accord ont fait remarquer que c'est grâce à la fusion entre leur quartier et l'ancienne ville de Rouyn-Noranda qu'ils ont pu éviter le phénomène de TLM (*toujours les mêmes*). En effet, plusieurs communautés étaient dirigées par les mêmes personnes, voire les mêmes familles, depuis plusieurs élections et générations. Avec les fusions, cette monopolisation de l'administration locale a pris fin et a contribué à amoindrir les chicanes internes.

Il est probable qu'il y ait ici un rapprochement à faire entre les opinions au sujet de la transparence et celles à propos des guerres de clochers. En effet, plus de la moitié de ceux qui croient en une meilleure transparence dans la gestion des affaires de la ville depuis les fusions trouvent qu'il y a moins de guerres de clochers depuis cette époque.

Collaboration et implication des secteurs privé, public et communautaire

Les répondants se sont prononcés sur des questions relatives à l'implication et à la participation des différents secteurs dans le développement des quartiers depuis les fusions. Par des questions de cet ordre, nous tentons de rendre compte des visions des répondants à propos de l'implication de différents secteurs dans le développement des quartiers, de même que du niveau de collaboration entre les secteurs privé,

communautaire et public au plan de la gestion municipale de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda.

Tableau 28 : *Perceptions sur l'implication des différents secteurs depuis les fusions*

Implication des secteurs	Perceptions				Ne sait pas	Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord		
Implication du secteur privé dans le développement des quartiers	10 %	34 %	38 %	7 %	11 %	100%
Participation du secteur communautaire dans le développement des quartiers	3 %	14 %	46 %	32 %	5 %	100%
Collaboration des secteurs public, privé et communautaire	1 %	27 %	40 %	3 %	29 %	100%
Augmentation du dynamisme de la société civile dans les quartiers	19 %	42 %	28 %	3 %	8 %	100%

Le secteur privé, regroupant le secteur industriel, le secteur commercial et les gens d'affaires, est considéré par 45 % des répondants à l'enquête comme contribuant au développement des quartiers. Quant au secteur communautaire, une forte majorité des répondants, soit 78 %, croient que ce secteur participe au développement de leur quartier.

En ce qui concerne la collaboration entre les secteurs privé, communautaire et public au plan de la gestion municipale de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda, les réponses s'avèrent très partagées. Plus précisément, 43 % des répondants se sont dits en accord ou très en accord avec le fait qu'il y a collaboration, comparativement à 28 % qui ont répondu négativement et 29 % qui ne le savaient pas. Ils sont très peu nombreux (31 %) à considérer que les fusions ont apporté plus de dynamisme au sein de la société civile.

Gouvernance et évolution de la situation économique, politique, socioculturelle et démographique

Voyons comment les personnes interrogées lors de l'enquête considèrent l'évolution de la situation économique, politique, socioculturelle et démographique depuis les fusions.

Tableau 31 : *Perceptions de l'évolution de l'économie, de la politique, du socioculturel et de la démographie depuis les fusions*

Positions selon les différents plans depuis les fusions	Perceptions de l'évolution			
	Plus faible	Stable	Plus fort	Total
Position au plan économique	18 %	56 %	26 %	100 %
Position au plan politique	44 %	39 %	17 %	100 %
Position au plan socioculturel	21 %	43 %	36%	100 %
Position au plan démographique	6 %	55 %	39 %	100 %

Sur le plan économique, une majorité de 56 % trouve que la situation est demeurée stable, alors que 26 % des répondants pensent qu'elle s'est améliorée et 18 % croient qu'elle s'est empirée. Au sujet de la politique, il n'y a pas de majorité claire : 44 % des répondants considèrent que leur quartier est devenu plus faible, alors que 39 % trouvent qu'il est demeuré stable. Une mince proportion des répondants considèrent que la situation politique s'est améliorée. Concernant le domaine socioculturel, les avis sont aussi partagés : 21 % des répondants croient que la situation est plus faible depuis les fusions et 36 % pensent qu'elle s'est améliorée. Enfin, sur le plan démographique, une majorité de 55 % pense que la situation est demeurée stable, alors que 39 % des répondants trouvent que la situation s'est améliorée. Seulement 6 % des personnes interrogées sont d'opinion que la situation démographique est devenue plus précaire.

À part ce qui précède, les personnes interrogées ont eu à se prononcer sur le dynamisme des quartiers depuis les fusions. L'objectif de cette démarche était de vérifier si le quel du secteur public, des entreprises privées et des organismes communautaires est plus dynamique dans les quartiers depuis les fusions.

Tableau 29 : *Perceptions du dynamisme du milieu depuis les fusions*

Par secteur	Perceptions			Total
	Le moins dynamique	Moyennement dynamique	Le plus dynamique	
Secteur public	41 %	45 %	14 %	100 %
Entreprises privées	20 %	35 %	45 %	100 %
Organismes communautaires	59 %	21 %	20 %	100 %

Les répondants considèrent le secteur privé comme étant le secteur le plus dynamique. En effet, 45 % des répondants attribuent à ce secteur le dynamisme du quartier, alors que seulement 20 % est attribué aux organismes communautaires. Le secteur public représente pour les répondants un secteur moyennement dynamique à 45%. 41 % des participants affirment que ce secteur est le moins dynamique.

Conclusion

En matière de gouvernance, on constate un lien entre la position (pour ou contre) des répondants face aux fusions et leurs perceptions sur la création et la résolution des problèmes résultant de ces fusions. On remarque également que plus les personnes sont impliquées dans la gestion de la nouvelle ville, plus elles sont en mesure de percevoir des problèmes créés ou résolus. Enfin, on observe que les personnes qui se considèrent mieux informées perçoivent davantage les problèmes dus aux fusions.

Un manque d'information concernant les dossiers municipaux affecterait les perceptions sur la transparence de la gestion de la nouvelle ville. Plus d'un répondant sur dix (13 %) n'est pas en mesure de se prononcer sur cette dimension. Cela pourrait laisser entrevoir un risque de désaffectation de la part des citoyens envers la politique municipale depuis les fusions. En outre, la moitié des répondants à l'enquête croit que les décisions prises par le conseil municipal de la nouvelle ville ne tiennent pas suffisamment compte des réalités vécues dans les différents quartiers et de l'opinion des citoyens. De fait, la majorité des gens considère ne pas être suffisamment consultée sur les décisions prises par la Ville concernant leur quartier.

Au sujet des effets de la gouvernance sur le développement des quartiers, la majorité des répondants considère que c'est le secteur communautaire puis privé qui participent le plus au développement, alors que plusieurs ne peuvent se prononcer sur la concertation qui existe entre le communautaire, le privé et le public.

Finalement près de la moitié des répondants considère qu'il existe moins de guerres de clochers depuis les fusions. Un faible pourcentage des répondants considère que la situation politique s'est améliorée depuis les fusions. Le dynamisme du milieu serait principalement attribuable aux entreprises privées, le secteur public prenant la dernière place. Les organismes communautaires qui arrivent au second rang présenteraient toutefois le plus fort ralentissement depuis les fusions.

2.4 Perceptions sur le capital social

Nous abordons dans cette partie de l'étude les éléments de mesure permettant d'appréhender le niveau de capital social. Pour ce faire, nous examinerons les perceptions sur quatre indicateurs du capital social tels qu'ils ont été développés par Flora et Ependa, (voir la recension des écrits), entre autres, l'amélioration de l'ouverture aux opinions différentes, la qualité du réseautage ou des relations entre les citoyens et les élus puis l'implication citoyenne.

Perceptions sur l'ouverture aux opinions différentes

Tableau 30 : *Perceptions à l'ouverture aux opinions différentes depuis les fusions*

Indicateurs du capital social de la ville de Rouyn-Noranda	Perceptions			Totallement en accord	Total
	Totallement en désaccord	En désaccord	En accord		
Amélioration de l'ouverture aux opinions différentes	1 %	22 %	69 %	8 %	100%
Ouverture du conseil municipal face aux opinions émises par les conseils de quartier	4 %	25 %	63 %	8 %	100%
Ouverture du conseil de quartier face aux opinions des citoyens	2 %	11 %	67 %	20 %	
Les quartiers de la ville fonctionnent dans un climat d'harmonie	5 %	30 %	62 %	3 %	100%
Les différents quartiers de la ville fonctionnent en réseau	7 %	37 %	51 %	5 %	100%

Il semble régner un climat d'ouverture dans les relations entre les citoyens et l'administration municipale. Ainsi, 77 % des répondants considèrent que les citoyens sont de plus en plus ouverts aux opinions différentes. Quant à l'affirmation destinée à savoir si le conseil municipal était ouvert aux opinions émises par le conseil de leur quartier, les répondants se sont déclarés majoritairement à 71 % en accord ou totalement en accord

avec celle-ci. Par ailleurs, 86 % des répondants estiment que les conseils de quartier se montrent ouverts aux opinions des citoyens.

Il semble donc que le lien de confiance entre les citoyens et la Ville passe particulièrement par l'intermédiaire des conseils de quartier, composés de l'ancien maire de leur ex-municipalité et de bénévoles de leur communauté. L'imputabilité et la proximité semblent jouer pour beaucoup sur cette confiance. En complément de réponse, les répondants déplorent cependant le rôle consultatif auquel les conseils de quartier sont désormais confinés, considérant qu'ils sont dépourvus de tout pouvoir financier. Aussi, 65 % des répondants sont d'avis que les quartiers fonctionnent dans un climat d'harmonie. Les réponses sont toutefois plus partagées lorsqu'il s'agit de savoir si les quartiers de la nouvelle ville fonctionnent en réseau. En effet, 56 % des répondants sont d'avis que la ville fonctionne en réseau, alors que 44 % considèrent que non.

Perceptions de la qualité des relations- réseautage- entre les citoyens

Les questions relatives aux relations entre les citoyens visent à rendre compte du niveau de confiance mutuelle qui existe entre les citoyens et du niveau de connaissances des résidents entre eux.

Tableau 31 : *Perceptions relatives à qualité des relations entre les citoyens des quartiers depuis les fusions*

	Perceptions				Ne sait pas	Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord		
Relations entre les citoyens						
Confiance mutuelle entre les citoyens du quartier	4 %	23 %	54 %	14 %	5 %	100%
Plusieurs personnes se connaissent au sein du quartier	1 %	3 %	36 %	58 %	2 %	100%
Aide disponible de la part d'autres citoyens dans le quartier en cas de besoin	0 %	4 %	22 %	71 %	3 %	100%

La majorité des répondants (68 %) croit en l'existence d'une confiance mutuelle entre les citoyens. 94 % ont répondu que plusieurs personnes se connaissent dans leur quartier. Aussi, dans une très forte majorité (93 %), les répondants considèrent qu'ils pourraient compter sur quelqu'un de leur quartier pour obtenir de l'aide en cas de difficulté. Sachant que la plupart des communautés fusionnées sont peu peuplées, le niveau élevé des liens entre les répondants est tout à fait normal, il devrait y régner un minimum de relation d'entraide au sein de la population, surtout dans les quartiers ruraux où la solidarité est légendaire.

Perceptions sur la capacité à travailler ensemble, à s'impliquer et à se prendre en charge

Les points suivants ont trait à la concertation et à la participation des citoyens aux projets de développement. Les données présentées visent à décrire ces deux éléments du capital social, qui du reste favorisent le développement local.

Les données relatives à la concertation entre les citoyens des quartiers se présentent comme suit :

Tableau 32 : *Perceptions relatives à la capacité à travailler ensemble depuis les fusions*

Indicateurs de concertation	Perceptions				Ne sait pas	Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord		
Capacité de travailler ensemble pour mener un projet commun	1 %	13%	54 %	24 %	8 %	100%
Capacité de prise de décision par consensus pour mener un projet commun	0 %	14 %	63 %	15 %	7 %	100%
Capacité de prise en charge du développement local	4 %	25 %	47 %	15 %	9 %	100%

Plus de trois quarts des répondants sont en accord ou très en accord avec l'affirmation portant sur la capacité des citoyens de travailler ensemble pour mener à terme un projet

commun. Les répondants se sont prononcés majoritairement en accord ou très en accord (78 %) avec le fait que les citoyens étaient en mesure d'arriver à une prise de décision par consensus pour mener à terme un projet. Les opinions s'avèrent toutefois plus nuancées en ce qui concerne la capacité de prise en charge du développement local, car la proportion de répondants en accord ou très en accord avec l'énoncé est de 62 %.

Tableau 33 : *Perceptions relatives à l'implication des citoyens des quartiers depuis les fusions*

Indicateurs de participation	Perceptions			Totallement en accord	Ne sait pas	Total
	Totallement en désaccord	En désaccord	En accord			
Participation citoyenne diverses	14 %	18 %	27 %	38 %	3 %	100%
Implication bénévole	9 %	9 %	35 %	44 %	3 %	100%
Participation aux consultations publiques de la Ville	34 %	26 %	24 %	14 %	2 %	100%

En ce qui concerne l'implication ou la participation citoyenne, 65 % des répondants affirment s'impliquer dans des comités, des organismes ou dans les assemblées de quartier. Il ressort également que près de huit des personnes interrogées sur 10 effectuent du bénévolat lors d'événements socioculturels ou communautaires. Les citoyens de Rouyn-Noranda s'avèrent toutefois moins nombreux à participer aux consultations publiques (38 %). Ce phénomène est une réalité très répandue en Amérique du Nord. D'ailleurs Putnam lui a consacré une analyse dans son article sur le déclin du capital social aux États-Unis (Putnam, 1999).

Voyons maintenant les données concernant le niveau d'implication des citoyens dans les projets de développement ou dans l'affirmation de leurs opinions sur les dossiers d'actualité de la nouvelle ville.

Tableau 34 : *Perceptions relatives à la participation et à l'implication depuis les fusions*

Indicateurs de participation et d'implication	Perceptions					Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord	Ne sait pas	
Participation à concevoir un projet de développement	10 %	14 %	36 %	38 %	2 %	100%
Communication d'opinions à la Ville ayant un impact dans le quartier	21 %	19 %	24 %	34 %	2 %	100%
Participation aux consultations populaires	29 %	24 %	26 %	12 %	9 %	100%

Une forte majorité des répondants, soit 74 %, a affirmé avoir participé à la conception d'un projet de développement dans son quartier. En outre, 58 % d'entre elles rapportent avoir déjà exprimé leur opinion sur un dossier concernant leur quartier. Le taux de participation aux consultations populaires s'avère quant à lui moins élevé, car seulement 38 % des gens ont indiqué y avoir déjà participé. Le référendum sur l'implantation du magasin à grande surface, Maxi, en constitue un bon exemple.

Conclusion

Les résultats de cette enquête révèlent que les relations entre les citoyens des quartiers de Rouyn-Noranda semblent bonnes et qu'un climat de confiance s'est établi au sein de la nouvelle ville. Cette situation serait un modèle de réussite applicable ailleurs.

Il en est de même pour les relations entre les citoyens et les conseils de quartier. Le lien de confiance entre les citoyens et la Ville passe par l'intermédiaire des conseils de quartier. Les citoyens considèrent être en mesure de travailler ensemble à des projets communs. Ce faisant, le fonctionnement en réseau avec l'organisation municipale ne peut que favoriser la mise en commun des projets de développement.

Les données recueillies mettent aussi en évidence un niveau de participation et d'implication plus élevé au sein même des quartiers de résidence, comparativement aux questions touchant la gestion de la ville et l'ensemble du territoire.

Examinons à présent si les représentations sociales positives du capital social donnent lieu à quelles perceptions du développement local dans les quartiers.

2.5 Perceptions sur le développement local

Pour évaluer le développement du territoire de la ville de Rouyn-Noranda, les dimensions économique, sociale, communautaire, récréotouristique et culturelle ont été prises en compte. Sur le plan économique, des questions sur l'emploi, sur les services de proximité, l'utilisation des taxes et la situation géographique ont été posées au cours de l'enquête.

Accès aux services

Tableau 35 : *Perceptions relatives aux services de proximité et utilisation des taxes municipales depuis les fusions*

Indicateurs de développement local des quartiers de la ville	Perceptions					Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord	Ne sait pas	
Amélioration des services sanitaires	9 %	35 %	38 %	11 %	7 %	100%
Amélioration de l'accessibilité aux services d'urgence	10 %	35 %	29 %	9 %	17 %	100%
Amélioration de l'accès aux services de loisirs	4 %	51 %	30 %	8 %	7 %	100%
Amélioration de l'accessibilité au transport en commun	9 %	39 %	27 %	6 %	19 %	100%
Bonne utilisation des taxes	12 %	18 %	57 %	4 %	9 %	100%

Relativement à l'amélioration des services sanitaires municipaux (égouts, aqueducs, prélèvement des ordures, etc.) depuis les fusions, il n'y a pas de majorité claire : 49 % des répondants croient qu'ils se sont améliorés, contre 44 % qui croient que ce n'est pas le

cas. Pour ce qui est de l'accès aux services d'urgence, les avis sont encore plus divisés : 45 % des gens pensent qu'ils ne sont pas améliorés, alors que 39 % observent une amélioration. À propos des services de loisirs municipaux, la majorité des répondants (55 %) affirme que l'accès à ces services ne s'est pas amélioré. Cette dernière statistique étonne dans la mesure où les tenants du regroupement municipal (voir la loi 170) disent que ce processus permet d'accroître et d'étendre l'offre des services de loisirs à des communautés qui, autrement, n'en auraient pas accès.

On note toutefois que près de la moitié des personnes interrogées voit une amélioration des services au sein de la municipalité. Cette perception pourrait expliquer en partie l'opinion favorable des répondants (60 %) quant à l'utilisation judicieuse des taxes – nous y reviendrons plus loin.

Quant à l'accès au transport en commun, 86 % des personnes interrogées trouvent que les conseils de quartier et de la ville demeurent à leur écoute à ce sujet, mais qu'il y a peu d'initiatives concrètes permettant d'améliorer le service de transport en commun entre la périphérie et le centre-ville où ce service existe depuis longtemps.

L'utilité du transport en commun pour certaines catégories d'utilisateurs est tel que, dans leurs commentaires à la fin du questionnaire, tous les répondants soulignent l'importance de soutenir des initiatives de transport en commun telles que *Le Nomade* pour faciliter le transport des citoyens de toutes conditions sociales et physiques (les personnes n'ayant pas de véhicule et les personnes ayant un handicap physique ou à mobilité réduite) pour desservir tous les quartiers de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda.

Dans le même ordre d'idées, on s'aperçoit que les répondants qui considèrent l'éloignement géographique de leur quartier comme un facteur défavorable sont également en désaccord avec l'affirmation voulant que les fusions aient permis d'améliorer l'accessibilité au transport en commun.

À la question portant sur l'utilisation des taxes municipales, il faut souligner que plusieurs analystes prévoyaient des économies d'échelle et donc des réductions du compte des taxes municipales à la suite des regroupements municipaux. Mais partout au Québec où il y a eu une fusion municipale, les taxes ont grimpé. À Rouyn-Noranda, le résultat sur ce point est passablement positif, car il n'y a pas eu une augmentation vertigineuse des taxes foncière et scolaire. Pour ce qui de l'utilisation desdites taxes, six répondants sur dix estiment que leurs taxes ont été utilisées à bon escient.

Dans le cadre de l'enquête, nous avons aussi voulu savoir si le fait d'être en faveur des fusions municipales influe sur l'opinion des citoyens relativement à l'utilisation des taxes municipales. Ainsi, nous avons observé que parmi les gens qui se disaient contre les fusions, 46 % croient que les taxes municipales sont utilisées à bon escient, 46 % pensent le contraire et 8 % n'ont pas d'opinion sur le sujet. Chez les répondants qui se disaient en faveur des fusions, 78 % avancent que les taxes municipales sont bien utilisées, 15 % croient que non et 7 % affirment ne pas le savoir. La perception des répondants à propos de l'utilisation des taxes municipales semble donc liée au fait qu'ils soient ou non en faveur des fusions.

Tableau 36 : *Perceptions de l'utilisation des taxes selon la perception de la transparence dans la gestion de la ville*

Gestion transparente de la Ville	Les taxes sont utilisées à bon escient					Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord	Ne sait pas	
Totalement en désaccord	60 %	13 %	20 %	0 %	7 %	100%
En désaccord	16 %	17 %	55 %	2 %	10 %	100%
En accord	3 %	19 %	69 %	5 %	4 %	100%
Totalement en accord	0 %	0 %	87 %	13 %	0 %	100%
Ne sait pas	9 %	27 %	37 %	0 %	27 %	100%
Total	12 %	18 %	57 %	4 %	9 %	100%

Chi-deux : 27.2**

Il est également possible d'établir un lien de dépendance entre l'opinion rassurant que les taxes municipales sont bien utilisées (62 %) et ceux qui croient que les fusions ont résolu des problèmes. De plus, les répondants qui considèrent que la Ville effectue une gestion transparente sont nombreux à croire que les taxes municipales sont bien utilisées (69 % à 100%).

Développement des quartiers depuis le regroupement

Les répondants à l'enquête ont été appelés à se prononcer sur le développement de leur quartier depuis les fusions sur les plans socio-économique, politique, culturel et environnemental, ainsi qu'en fonction des relations entre les quartiers de la ville.

Tableau 37 : *Perceptions relatives au développement de différents secteurs depuis les fusions*

Développement par secteur	Perceptions				Ne sait pas	Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord		
Développement au plan socio-économique	9 %	59 %	22 %	4 %	6 %	100%
Développement au plan politique	7 %	40 %	31 %	6 %	16%	100%
Développement au plan culturel	5 %	33 %	48 %	11 %	3 %	100%
Développement au plan environnemental	5 %	38 %	38 %	8 %	11 %	100%
Amélioration des échanges entre les quartiers et la Ville de Rouyn-Noranda	3 %	19 %	52 %	4 %	22 %	100%

Selon les résultats de l'enquête, les citoyens de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda ont observé des changements dans divers secteurs de développement depuis les fusions municipales. À cet effet, plus de la moitié des répondants (59 %) affirme qu'un développement est survenu dans la sphère culturelle depuis les fusions. D'après plusieurs citoyens (57 %), les fusions ont également permis d'améliorer les échanges entre leur quartier et la Ville de Rouyn-Noranda. Dans des proportions moindres, les personnes

interrogées sont d'avis que la ville s'est développée sur les plans environnemental (46 %), politique (37 %) et socio-économique (25 %).

S'il y a du développement dans divers secteurs, qui en sont les promoteurs au niveau du quartier ?

Provenance des initiatives de développement dans les quartiers

Le tableau ci-dessous présente les perceptions des répondants sur la provenance des initiatives de développement local.

Tableau 37 : *Perceptions sur la provenance des initiatives de développement dans les quartiers de Rouyn-Noranda*

Provenance des initiatives	Perceptions
Organismes communautaires	76 %
Palier municipal	66 %
Citoyens	60 %
Palier provincial	59 %
Conseils de quartier	55 %
Centre local de développement (CLD)	46 %
Entreprises privées	44 %
Société d'aide au développement des collectivités (SADC)	38 %
Centre local d'emploi (CLE)	34 %
Palier fédéral	25 %

NB. Pas un total de 100% parce que les répondants pouvaient faire plusieurs choix

Parmi les différents choix proposés concernant les instances ou paliers de gouvernement qui participent aux initiatives de développement de leur quartier, les participants ont opté

à 76 % pour les organismes communautaires, à 66 % pour le palier municipal, à 60 % pour les citoyens eux-mêmes et à 44 % pour les entreprises privées. Le palier provincial est perçu comme initiateur dans 59 % des cas alors que le palier fédéral récolte 25 %. Quant aux autres instances gouvernementales ou aux agences de développement, elles seraient porteuses des projets de développement local dans 46 % des cas pour le CLD, dans 38 % pour la SADC et dans 34 % pour le CLE. Le conseil de quartier n'arrive qu'à la cinquième position, avec 55 %. Il est possible que ce dernier soit perçu ainsi depuis les fusions en raison de son rôle strictement consultatif.

À la lumière de ce résultat, on peut présumer que les citoyens sont enclins à la logique du développement endogène. Cependant, la question de la provenance des initiatives de développement local devrait être appréhendée autrement pour que les citoyens puissent profiter des sommes destinées au financement des projets locaux. Il s'agit ici du financement en provenance des instances gouvernementales provinciales-fédérales, lequel se veut plus avantageux comparativement à l'aide destinée au secteur communautaire. Le faible score attribué aux initiatives fédérales laisse entrevoir deux hypothèses : la première est que le gouvernement fédéral une instance politique moins proche de la population. La deuxième hypothèse serait que la majorité de la population ne sait pas que certaines agences publiques fédérales interviennent indirectement ou qu'elles sont à leur disposition, malgré qu'elles ont leurs sièges au centre-ville. C'est le cas de la Société d'aide au développement des collectivités qui obtient 38% d'opinion positives.

Position géographique des quartiers et développement local

Plusieurs auteurs s'étant intéressés au développement territorial (Perroux, Proulx, Jean et Ependa) démontrent que l'emplacement d'une communauté (éloignement ou proximité d'un centre de services) peut lui être favorable ou défavorable. Selon sa position géographique, une communauté peut profiter des effets induits, c'est-à-dire du rayonnement d'un grand centre de services, ou peut subir ce qu'Augustin Ependa appelle

l'*effet aspirateur*⁵ (Ependa, 2003). C'est dans ce sens qu'il a été demandé aux informateurs-clés s'ils croient que la situation spatiale de leur communauté respective favorise ou défavorise le développement local.

Tableau 38 : *Perceptions de l'influence de la position géographique sur le développement local des quartiers de la ville*

Affirmations sur la position géographique du quartier par rapport au centre-ville	%
L'éloignement du quartier défavorise son développement local	29 %
L'éloignement du quartier favorise son développement local	11 %
La proximité du quartier défavorise son développement local	18 %
La proximité du quartier favorise son développement local	39 %
Ne sait pas	3 %
Total	100 %

À cette question, les perceptions sont partagées entre les personnes qui considèrent que leur quartier est éloigné et celles qui estiment qu'il est près du centre. Pour les premiers (40 %), une majorité (29 %) croit que cet éloignement est défavorable à son développement, alors qu'une minorité (11 %) est d'un avis contraire.

Parmi les 57 % des personnes qui croient que leur localité est proche du centre-ville, 39% estiment que cette proximité favorise le développement de leur communauté et 18% voient en cette proximité territoriale un facteur défavorable au développement.

La question qui découle de cette considération est de savoir quel est le secteur qui joue le rôle de moteur économique dans chaque quartier ?

⁵ Il s'agit du phénomène d'exode urbain ou de délocalisation et concentration au centre

Principaux moteurs économiques des quartiers

Parmi les secteurs économiques constituant les principaux moteurs de l'économie des quartiers des répondants, les plus mentionnés sont les mines (16 %), l'agriculture (12 %) et le secteur public (12 %). Par ailleurs, 54 % sont d'opinion qu'il y a eu un développement dans ces domaines depuis les fusions.

Dans le même ordre d'idées, des questions ont été adressées aux répondants afin de connaître leur avis sur le niveau de développement des quartiers ainsi qu'au niveau des différents secteurs économiques depuis les fusions. Nous voulions aussi vérifier s'il y a effectivement eu un déplacement de la population et si une lourdeur administrative pourrait être considérée comme un frein au développement des quartiers.

Tableau 39 : *Perceptions du développement depuis les fusions*

Indicateurs du développement	Oui	Non	Total
Accroissement démographique	54 %	46 %	100 %
Accroissement du développement immobilier	59 %	41 %	100 %
Déplacement de la population vers le centre	18 %	82 %	100 %
Lourdeur administrative	48 %	52 %	100 %

Les données recueillies indiquent une faible influence positive dans le cas de l'accroissement démographique et du développement immobilier. La lourdeur administrative ne semble pas affecter le développement puisqu'aucune différence significative n'est perçue par les répondants. Toutefois, ces derniers croient majoritairement (82 %) qu'il n'y a pas eu de déplacement de la population vers le centre urbain de la nouvelle ville.

Tableau 40 : *Perceptions sur l'évolution des secteurs d'activité depuis les fusions*

Secteurs	Perceptions sur l'évolution des domaines d'activité				Total
	Détérioration	Stabilité	Amélioration	Ne sait pas	
Récréotouristique	8 %	41 %	44 %	7 %	100 %
Foresterie	25 %	33 %	20 %	22 %	100 %
Minier	14 %	34 %	35 %	17 %	100 %
Transport	9 %	51 %	29 %	11 %	100 %
Logement/habitation	17 %	48 %	30 %	5 %	100 %
Économie sociale	18 %	43 %	34 %	5 %	100 %
Création d'emplois	7 %	55 %	27 %	11 %	100 %
Éducation	16 %	59 %	18 %	7 %	100 %
Loisirs	19 %	40 %	38 %	3 %	100 %

Les résultats obtenus reflètent une situation plutôt positive du développement économique en général sur le territoire de Rouyn-Noranda. Plusieurs secteurs présentent une amélioration dans une proportion relativement importante (près de 30 %).

Les secteurs récréotouristique, minier, de même que les loisirs et l'économie sociale affichent des résultats supérieurs à la moyenne. Les secteurs les plus stables sont les secteurs du transport et de l'éducation. Enfin, la stabilité de la création d'emplois est mentionnée à 55 % par les répondants. Seul le secteur forestier affiche une détérioration de l'ordre de plus de 25 %.

Ces données reflètent en partie la situation économique qui prévaut en général et particulièrement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue depuis les dernières années. On remarque notamment l'essor du domaine minier, la pénurie de logements qui stimule le secteur de l'habitation.

2.6 Perceptions relatives à l'identité et à l'évolution du sentiment d'appartenance

L'une de nos préoccupations était de mesurer le sentiment d'appartenance (d'identité) des répondants à leur communauté. De plus, nous souhaitons voir si ce sentiment avait connu une certaine évolution.

Tableau 42 : *Évolution des perceptions du sentiment d'appartenance des citoyens*

Évolution du sentiment d'appartenance	%
A vraiment évolué	17 %
A un peu évolué	25 %
N'a pas du tout évolué	49 %
Ne s'applique pas	9 %
Total	100 %

L'enquête révèle que l'identité des répondants n'a pas évolué de façon significative à la suite des fusions. En effet, seulement 25 % des répondants affirment que leur identité a un peu évolué alors que 49 % ont répondu que rien n'avait changé sur ce plan. Ils demeurent avant tout des habitants de leur communauté immédiate et ils continuent d'être contre les fusions, en opposition nette avec le noyau urbain de Rouyn-Noranda, qui est perçu comme étant « centré » sur lui-même et détaché des réalités rurales. Considérant qu'ils soient restés sur la même position à propos des fusions, il est étonnant de constater que près de la moitié des participants seulement considère que son identité n'a pas du tout évolué.

Attachement à la ville depuis les fusions

Tableau 41 : *Évolution de l'attachement au quartier et à la ville depuis les fusions*

Indicateurs de l'attachement au quartier et à la ville	Perceptions				Ne sait pas	Total
	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord		
Sentiment d'appartenance au quartier plutôt qu'à la ville de Rouyn-Noranda	11 %	30 %	17 %	39 %	3 %	100%
Sentiment d'appartenance à la ville et au quartier	14 %	22 %	50 %	12 %	2 %	100%
Sentiment d'appartenance à la ville plutôt qu'au quartier	48 %	35 %	8 %	6 %	3 %	100%

Selon les données recueillies, le sentiment d'appartenance au milieu est autant lié au quartier qu'à la ville. De fait, 50 % des répondants rapportent un sentiment d'appartenance à la ville et au quartier, alors que se partagent les avis concernant l'appartenance à un quartier en particulier. Toutefois, une forte majorité de citoyens (83 %) se révèle être en désaccord avec l'affirmation voulant que leur sentiment d'appartenance soit plus fort envers la ville qu'envers leur quartier.

Tableau 42 : *Évolution du sentiment d'appartenance depuis les fusions*

Indicateurs du sentiment d'appartenance	Perceptions				Ne sait pas	Total
	Très faible	Faible	Fort	Très fort		
Il s'est développé un sentiment d'appartenance à la nouvelle ville	25 %	44 %	17 %	3 %	11 %	100%
Sentiment d'être plus près des élus municipaux	41 %	24 %	28 %	5 %	2 %	100%
Sentiment d'appartenance au quartier de résidence	5 %	13 %	40 %	39 %	3 %	100%
Sentiment d'appartenance à la ville de Rouyn-Noranda	17 %	33 %	35 %	15 %	0 %	100%

Selon ces derniers, le sentiment d'appartenance à la nouvelle ville de Rouyn-Noranda serait faible ou très faible à 69 %. En effet, il semble que le sentiment d'appartenance des

citoyens soit lié à leur quartier de résidence plutôt qu'à la ville. 50 % des répondants disent avoir un lien fort ou très fort avec la ville, alors que 50 % ont plutôt un lien faible ou très faible avec celle-ci.

Ces avis, qui sont très divisés, peuvent expliquer en partie la position des répondants face aux fusions. Au sujet du sentiment d'appartenance au quartier même, une importante majorité (80 %) considère qu'elle avait un lien fort ou très fort. La proximité avec les élus municipaux serait quant à elle faible ou très faible dans une proportion de 65 % depuis les fusions. Ce point clôture cette deuxième partie du rapport et nous permet de conclure en ces termes.

Conclusion

Ce rapport de recherche descriptive, basée sur une approche constructiviste a comporte deux parties : dans la première partie sur la recension des écrits, nous avons exposé les définitions, les critiques et quelques éléments permettant de mesurer trois concepts clés : la gouvernance locale, le capital social et le développement local que nous considérons comme un résultat de deux autres concepts traduit dans la réalité par des indicateurs.

Ce sont ces indicateurs de la gouvernance, du capital social et du développement qui ont fait l'objet de mesure auprès d'un échantillon de 170 informateurs-clés tirés dans la population de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda, qui elle résulte d'un regroupement des 12 municipalités et d'un centre-ville. Avec le souci de synthèse, nous avons créé quatre sous ensembles géographies ou couronnes pour mieux saisir les dynamiques selon la distance.

Les résultats auxquels notre équipe est parvenu sont en partie révélateurs des dynamiques du développement territorial, d'autres résultats sont connus de la population, car c'est elle qui a le monopole de la vérité. Tout compte fait, on peut retenir les enseignements suivants :

Au sujet de la gouvernance, sur les 170 personnes interrogées, autant de répondants pensent que les fusions ont créé des problèmes qu'elles en ont résolu. D'après les chiffres obtenus, en 2002, les répondants étaient très partagés quant à leur adhésion aux fusions municipales, le milieu urbain se trouvant majoritairement pour et le milieu rural majoritairement contre. Les positions ont peu changé aujourd'hui. Actuellement, une part importante de personnes émet des réserves quant à la transparence dans la gestion des affaires de la Ville, tout en exprimant une ambivalence relativement à l'existence des guerres de clochers entre les différents quartiers depuis les fusions municipales.

L'information aux citoyens constituerait un facteur important dans la perception de la gouvernance. En effet, un plus d'information concernant les dossiers municipaux affecterait positivement les perceptions sur la transparence de la gestion de la nouvelle ville et sur les consultations concernant les décisions impliquant les différents quartiers.

Au sujet du capital social, le constat qui se dégage est que les relations entre les citoyens des quartiers reflètent un climat de confiance. Le lien de confiance entre les citoyens et l'administration de la nouvelle ville passe par l'intermédiaire des conseils de quartier. Les répondants déplorent malheureusement le rôle consultatif auquel les conseils de quartier sont désormais confinés.

Selon les perceptions relatives au développement local, les avis restent partagés quant à l'accessibilité aux services, bien qu'environ la moitié des personnes interrogées considère une amélioration depuis les fusions. Cependant, la majorité est d'avis qu'il y a de plus en plus d'échanges entre les quartiers d'une part et entre ces derniers et le centre-ville de Rouyn-Noranda d'autre part.

Par ailleurs, l'importance du secteur communautaire et des liens entre les citoyens sont des facteurs qui contribuent à la dynamique locale. Les résultats de l'enquête soulignent un ralentissement de l'investissement des organismes d'économie sociale en matière de gouvernance, particulièrement concernant leur place dans les organes décisionnels. De plus, ce secteur est considéré par les répondants comme la principale source d'initiatives de développement.

Quant au sentiment d'appartenance et au changement au plan de l'identité, force est de constater que l'identité des répondants n'a pas évolué, négativement ni positivement, de façon significative depuis les fusions. Ils demeurent avant tout des habitants de leur communauté immédiate, mais sans pour autant être en opposition nette avec le noyau

urbain de Rouyn-Noranda, qu'ils perçoivent comme étant « centré » sur lui-même et parfois détaché des réalités rurales. Cependant, le sentiment d'appartenance de certains citoyens aurait tout de même été ébranlé lors des fusions, mais depuis l'accalmie et la collaboration caractérisent le mode de fonctionnement de la nouvelle ville.

La preuve est qu'en 2002, seulement quatre municipalités sur 12 s'étaient prononcées en faveur des fusions municipales à Rouyn-Noranda : Arntfield, Destor, Cadillac et Beaudry. Les trois premiers sont situés le plus en périphérie de la ville. Mais actuellement, nous avons estimé à au moins huit entités sur les 12 qui perçoivent positivement le regroupement (voir tableau 22). Par conséquent, si c'est dans les quartiers ruraux que le sentiment d'appartenance au village est le plus fort, ce sentiment est devenu fort vers le centre urbain où les gens travaillent.

Dans l'hypothèse que les perceptions de nos répondants sont représentatives de celles de tous les citoyens, on peut en déduire que le processus de fusion qui s'est concrétisé en janvier 2002 a renforcé le sentiment d'appartenance à la nouvelle ville, et ce, dans tous les quartiers, surtout au niveau des deux couronnes intermédiaires où 20 à 24% de répondants ont changé d'avis et que la majorité a maintenant une image moyennement positive du regroupement qui y avait été rejeté au départ. Toute proportion gardée, il faut noter que les gens ont changé d'avis vis-à-vis du processus et en tenant compte des résultats (transparence, besoins des quartiers pris en compte, plus de collaboration, amélioration de certains services de proximité, etc.), mais le processus n'a pas du tout changé l'identité des personnes vivant dans les quartiers-dortoirs et ruraux, pour qui le sentiment d'appartenance s'étirole avec l'étalement urbain. On arrive ici à la même conclusion que plusieurs études, soit que le sentiment d'appartenance est proportionnel à la proximité du lieu, c'est-à-dire qu'il s'effrite avec l'étalement et l'anonymat urbain.

Dans ce cas, afin d'avoir une mobilisation citoyenne efficace, la solution résiderait peut-être dans l'octroi d'un espace de décision où les citoyens pourraient s'organiser et réaliser eux-mêmes leurs projets. Pour ce faire, un lien d'appartenance à la communauté devrait être maintenu (Simard, 2007, p.72).

L'hypothèse de recherche qui prévalait était que ces fusions municipales auraient eu plus d'effets bénéfiques que néfastes pour l'ensemble de la ville. Or, d'après les résultats obtenus, il ne semble pas que ce soit des gains généralisés, surtout en milieu rural. Du moins, il serait prématuré de dire que les effets bénéfiques prévus soient déjà en présence. Peut-être faudra-t-il attendre encore quelques années. En 2008, les fusions sont encore, pour plusieurs, un souvenir douloureux, mais en voie d'extinction ou d'assimilation dans les esprits.

Dans le cadre de cette étude, il aurait été intéressant de voir quels ont été les impacts des fusions municipales à Granada et Lac-Dufault, deux autres municipalités qui ont été fusionnées en 1995 et 1997 et qui sont dorénavant des quartiers urbains de Rouyn-Noranda. Nous aurions aussi pu remonter encore plus loin dans le temps et voir comment se sont déroulés les regroupements entre Reneault et Destor en 1957, Saint-Roch et Sainte-Agnès de Bellecombe en 1975, Beauchastel et Évain en 1976, Rouyn et Noranda en 1986.

Les éléments qui ont été dégagés de l'analyse par quartier permettent d'identifier les impacts du regroupement et de cibler les actions à mettre en œuvre dans une optique de développement global du territoire. L'identification des faiblesses offre des pistes d'intervention en ce sens.

Références

Gouvernance

- Allemand, S. (2000). Gouvernance. Le pouvoir partagé. *Sciences humaines*, 101, janvier, 12-18.
- Bernier, L. (2001). *Gouvernance et décentralisation*. Colloque gouvernance et administration publique dans les Amériques, Québec : École nationale d'administration publique.
- Cardinal, L. et Andrew, C. (2001). *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Carrier, M. et Côté, S. (Dir.). (2000). *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Coase, R.H. (1937). The Nature of the Firm. *Economica*, 4 : 16, novembre, 386-405.
- Dimou, M. (2002). *De l'économie géographique à la croissance endogène localisée, atelier cohésion sociale*. Colloque ASRDLF, Trois-Rivières : Association de science régionale de langue française.
- Ependa, A. (2004). Les facteurs intangibles de développement des communautés rurales : le rôle du capital social et de la gouvernance, Rouyn-Noranda: Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Gingras, A.-M. (2003). Compte rendu de *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance* de L. Cardinal et C. Andrew (Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 2001). *Politique et sociétés*, 22: 3, 1-3.
- Jessop, B. (1998). L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec : le cas du développement économique. *Revue internationale des sciences sociales*, mars, 31-50.
- Jouve, B. (2003). Gouvernance métropolitaine : vers un programme de recherche comparatif. *Politique et sociétés*, 22: 1, 1-19.
- Lacour, C. (2003). Gouvernance urbaine et cohésion sociale. *Cahiers de géographie du Québec*, 47: 131, septembre, 321-327.
- Leca, J. (1996). La gouvernance de la France sous la Ve République : une perspective de sociologie comparative. Dans F. d'Arcy, et L. Rouban, (Dir.), *De la Ve République à l'Europe*. Paris : Presses de Sciences politiques.
- Le Galès, P. (1995). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, 45, 57-95.

- Lorrain, D. (1998). Administrer, gouverner, réguler. *Annales de la recherche urbaine*, 80-81, 85-92.
- Paiement, G. (2006). Les deux faces de la gouvernance. *Relations*, 706, février, 9.
- Particularités et risques de la gouvernance. (2000). *Municipalité*, février-mars, 12-14.
- Proulx, M.-U. (1999). Volontariat institutionnel et gouvernance du Québec à l'échelle supra locale. *Économies et solidarités*, 30, 60-74.
- Skogstad, G. (2003). Who Governs? Who Should Govern?: Political Authority and Legitimacy in Canada in the Twenty-First Century. *Revue canadienne de science politique*, décembre, 955-973.
- Stoker, G. (1998). Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance. *Revue internationale des sciences sociales*, mars, 19-30.
- Thomas, O. (2003). Participation des citoyens et démocratie de proximité en France : la permanence d'un mythe. *Revue canadienne de science politique*, 36: 4, septembre, 813-833.

Capital social

- Berkman, L. (2000). Social Networks: the Bonds that Heal. Dans A. Tarlov et R. St. Peter (Éd.), *The Society and Population Health Reader —Volume 2: A State and Community Perspective*, New York: The New Press, 259-277.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social : notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3, 2-3.
- _____. (1983/1986). The Forms of Capital. Dans J. G. Richardson, (Éd.), *Handbook of Theory and Research For the Sociology of Education*, Westport : Greenwood Press, 241-258.
- Coleman, J. S. (1988). Social Capital in the Creation of Human Capital. *American Journal of Sociology*, 94, 95-120.
- Côté, L. (2002). Le capital social dans les régions québécoises. *Recherches sociographiques*, 43: 2, 353-368.
- Deschenaux, F. et Laflamme, C. (2004). Participation sociale et mobilité géographique : gage d'une insertion professionnelle de qualité ? *Lien social et Politiques-RIAC*, 51, printemps, 39-48.

- Dupuy, S. (2003). *Étude du capital social de la communauté de Val-d'Or au regard des problématiques jeunesse*. Rouyn-Noranda : Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Flora, B.C. et Flora I. (1993). Entrepreneurial Social Infrastructure: A Necessary Ingredient in Rural Blueprint For Tomorrow. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 529, 48-58.
- Fukuyama, F. (1995). Social Capital and the Global Economy. *Foreign Affairs* 1995, 74, 89-103.
- Hanifan, L. J. (1916). The Rural School Community Center. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 67: 130-138.
- Healy, T. et Côté, S. (2001). Le capital social : indispensable mais insaisissable. *Économie internationale*, 2717, 13 juin, 23-29.
- Jenson, J. (1998). *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*. Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa : Renouf Publishing Co. Ltd.
- Kawachi, I. et al. (1999). A Prospective Study of Social Networks in Relation to Total Mortality and Cardiovascular Disease Incidence in Men in the United States. Dans I. Kawachi, B. Kennedy et R. Wilkinson (Éd.). *The Society and Population Health Reader—Volume 1 : Income, Inequality and Health*. New York : The New Press, 184-194.
- Lemieux, V. (1997). *La décentralisation*. Québec : IQRC.
- Lévesque, M. et White, D. (2000). Le concept de capital social et ses usages. *Lien social et Politiques-RIAC*, 41, 23-33.
- Lin, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. *Revue française de sociologie*, 36, 685-704.
- Putnam, R. D. (1993). *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- _____. (1995). Bowling Alone: America's Disappearance of Social Capital in America. *P.S. : Political Science and Politics*, 28: 4, décembre, 1-20.
- _____. (1999). Le déclin du capital social au États-Unis. *Lien social et Politiques-RIAC*, 41, printemps, 13-22.
- _____. (2001). Mesure et conséquences du capital social. *ISUMA*, 2: 1, printemps, 47-58.
- _____. (2004). Le capital social. *L'observateur de l'OCDE*, 242, mars, 14-19.

Schellenberg, G. (2004). Les perceptions des Canadiens, un sentiment d'appartenance, de confiance mutuelle et de confiance à l'égard des institutions. *Statistique Canada*, 11-008, hiver, 17-23.

Woolcock, M. (2001). Le rôle du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économiques. *ISUMA*, 2: 1, printemps, 11-18.

Développement local

Bellemare, R. (1999). Articulation en région des dynamismes et potentiels locaux avec les instruments gouvernementaux de développement au Québec. Dans *Actes du forum sur le développement local en milieu rural* (Sherbrooke, 1998) (p.56-62). Québec : ministère des Régions.

Boisvert, A. (1994). Compte rendu de *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, de B. Vachon et F. Coallier (Boucherville : Gaëtan Morin, 1993). *Cahiers de géographie du Québec*, 38: 104, septembre, 231-233.

Bureau, D. (1997). La municipalité : de l'arrière-scène à l'avant-scène du développement local. Dans Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, *Actes du symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités* (p.126-129). Rouyn-Noranda : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (1997). *Actes du symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités*. Rouyn-Noranda : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Chiasson, G. (2003). Compte rendu de *Territoires et acteurs du développement local : de nouveaux lieux de démocratie*, de J.-P. Deffontaines et J.-P. Prod'homme (La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2001). *Revue canadienne de science politique*, 36:1, 214-215.

Comeau, Y., Favreau, L., Lévesque, B. et Mendell, M. (2001). *Emploi, économie sociale, développement local. Les nouvelles filières*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Deffontaines, J.-P. et Prod'homme, J.-P. (2001). *Territoires et acteurs du développement local : de nouveaux lieux de démocratie*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.

Demazière, C. (Éd.) (1996). *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*. Paris : L'Harmattan, Collection « Géographes en liberté ».

Dionne, H. et Klein, J.-L. (1995). Les villages face à l'État. De la révolte territoriale au développement local. Dans A.G. Gagnon et A. Noël (Dir.). *L'espace québécois*. Montréal : Québec/Amérique.

- Dumais, S. (2003). Compte rendu de *Développement local, économie sociale et démocratie*, de M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay (Dir.). (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002). *Économie et solidarités*, 34: 1, 184-187.
- Ependa, A. (2002). Mouvement social rural québécois et son modèle de développement. *Action nationale*, 92: 7, 33-48.
- _____. (2003). Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié. Thèse de doctorat, Rimouski : Université du Québec à Rimouski.
- Filion, P. (1997). Compte rendu de *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, de C. Demazière (Paris : L'Harmattan, 1996). Collection « Géographes en liberté ». *Cahiers de géographie du Québec*, 41: 113, septembre, 249-250.
- Fourcade, C. (2003). Compte rendu de *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté ?*, de A. Joyal (Québec : IQRC, 2002). *Revue internationale P.M.E.*, 16: 2, 134-136.
- Gagnon, C. et Klein, J.-L. (1991). Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social. *Cahiers de géographie du Québec*, 35: 95, septembre, 239-255.
- _____. (Dir.) (1992). *Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social*. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, GRIR, Collection développement régional.
- Jean, B. (1997). *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Joyal, A. (1993). Compte rendu de *Les partenaires du développement face au défi du local*, de C. Gagnon et J.-L. Klein (Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, GRIR, 1992). Collection développement régional. *Recherches sociographiques*, 34: 3, 549-552.
- _____. (1997). Compte rendu de *Le développement économique local : la théorie, les pratiques, les expériences*, de D.-G. Tremblay et J.-M. Fontan (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, Télé-Université, 1994). *Revue internationale P.M.E.*, 10 : 1, 144-146.
- _____. (2002). *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté ?* Québec : IQRC.
- Klein, J.-L. (1992). Partenariat et planification flexible du développement local. *Revue canadienne des sciences régionales*, 15: 3, automne, 491-506.

- Lafontaine, D. et Jean, B. (Dir.) (2005). *Territoires et fonctions. Tome 1. Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*. Rimouski : GRIDEQ/CRDT.
- Pecqueur, B. (1989). *Le développement local : mode ou modèle ?* Paris : Syros/Alternatives.
- Proulx, J. (1999). Les défis actuels et futurs du monde rural au Québec, ses perspectives de développement. Dans *Actes du forum sur le développement local en milieu rural* (Sherbrooke, 1998) (p.35-39). Québec : ministère des Régions.
- Proulx, M.-U. (1995). Milieux innovateurs et développement au Québec. Dans S. Côté, J.-L. Klein et M.-U. Proulx (Dir.). *Et les régions qui perdent...? Tendances et débats en développement régional* (p.57-79). Rimouski : Université du Québec à Rimouski. GRIDEQ/GRIR.
- _____. (2002). Compte rendu de *Emploi, économie sociale, développement local. Les nouvelles filières*, de Y. Comeau, L. Favreau, B. Lévesque et M. Mendell (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2001). *Recherches sociographiques*, 43: 2, mai-août, 429-431.
- Shields, G. (2003). Compte rendu de *Emploi, économie sociale, développement local. Les nouvelles filières*, de Y. Comeau, L. Favreau, B. Lévesque et M. Mendell (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2001). *Nouvelles pratiques sociales*, 16: 2, 1-4.
- Tremblay, D.-G. et Fontan, J.-M. (1994). *Le développement économique local : la théorie, les pratiques, les expériences*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, Télé-Université.
- Tremblay, M., Tremblay, P.-A. et Tremblay, S. (Dir.). (2002). *Développement local, économie sociale et démocratie*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Vachon, B. (1997). Mondialisation des marchés et développement local. *Municipalité*, décembre 1996, janvier, 11-14.
- _____. (1999). Le milieu rural québécois : diagnostic et perspectives de développement. Dans *Actes du forum sur le développement local en milieu rural* (Sherbrooke, 1998) (p.16-20). Québec : ministère des Régions.
- Vachon, B. et Coallier, F. (Dir.). (1993). *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville : Gaëtan Morin.

Ville de Rouyn-Noranda

- Ayotte, M. (2004). *L'influence des fusions municipales, sur la vitalité culturelle et communautaire des petites collectivités rurales*. Mémoire de maîtrise inédit, Rouyn-Noranda : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Beaulé, G. (2004). *Dynamique communautaire. Portrait d'Arntfield*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004b). *Dynamique communautaire. Portrait de Beaudry*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004c). *Dynamique communautaire. Portrait de Bellecombe*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004d). *Dynamique communautaire. Portrait de Cloutier*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004e). *Dynamique communautaire. Portrait d'Évain*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004f). *Dynamique communautaire. Portrait de Montbeillard*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004g). *Dynamique communautaire. Portrait de Rollet*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Dupuy, S. (2004). *Dynamique communautaire. Portrait de Cadillac*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004b). *Dynamique communautaire. Portrait de Cléricy*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004c). *Dynamique communautaire. Portrait de Destor*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- _____. (2004d). *Dynamique communautaire. Portrait de McWatters*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

- _____. (2004e). *Dynamique communautaire. Portrait de Mont-Brun*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Geoffroy, D. (2004). *La gouvernance économique : le cas de Rouyn-Noranda*. Mémoire de maîtrise, Rimouski : Université du Québec à Rimouski.
- Simard, P. et al. (2004). *La dynamique communautaire dans les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda*. Rouyn-Noranda : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Ville de Rouyn-Noranda. (2004). *Corvée rurale des quartiers ruraux de Rouyn-Noranda. Analyses des consultations 2004. Pour un développement à notre image et à notre mesure !* Rouyn-Noranda : Ville de Rouyn-Noranda.
- _____. (2006). *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*. Rouyn-Noranda : Ville de Rouyn-Noranda.
- _____. (2007). *Le développement rural des quartiers de Rouyn-Noranda. Bilan et perspectives. Document synthèse de la réflexion tenue en octobre et novembre 2006*. Rouyn-Noranda : Services de proximité et du développement rural.

Annexes

Annexe 1 : Formulaire de consentement⁶

Titre du projet de recherche

Les communautés périphériques de Rouyn-Noranda : enjeux socio-économiques, gouvernance, développement local et attractivité après les fusions volontaires

Nom des chercheurs et leur appartenance

1. Augustin Ependa, UER développement humain et social, UQAT

Commanditaire ou source de financement : Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)

Durée du projet : 1^{er} avril 2006-30 avril 2009

But de la recherche

Le but de la recherche sera d'étudier l'apport du processus des fusions municipales qui ont eu lieu à Rouyn-Noranda depuis janvier 2002. En d'autres mots, la question est de savoir à quel point les fusions municipales qui ont donné naissance à la ville-MRC de Rouyn-Noranda ont été (ou sont) bénéfiques ou néfastes pour les 14 municipalités qui la composent présentement. Pour ce faire, l'enjeu de cette recherche est de décrire les impacts des fusions municipales à Rouyn-Noranda sur : le développement local des entités fusionnées, la gouvernance de la nouvelle ville, la dynamique socio-économique et démographique dans les communautés regroupées (par exemple, l'étude se focalisera sur les changements qui touchent l'économie locale, les emplois, les flux des achats, la mobilité des personnes et l'attractivité de chacune des communautés cibles dans une perspective récréotouristique).

Financièrement, la recherche sera supportée par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et ce, dans le cadre du programme «Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs».

Quant à la façon dont les personnes seront choisies, il est prévu que la sélection se fasse sur la base de l'implication, c'est-à-dire en tenant compte de la participation au conseil municipal, au conseil du quartier ou aux associations locales de développement.

⁶ Appendice à la Politique d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains de l'UQAT.

Description de votre participation à la recherche

Dans le cadre de cette recherche, vous (participant) aurez à assister à une séance de discussion où il vous sera demandé, par un agent de recherche, d'expliquer comment vous percevez les effets des fusions municipales à Rouyn-Noranda. Cela se fera dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler aussi une entrevue de groupe.

Relativement à cette participation, la durée des entrevues devra varier entre 45 minutes et 90 minutes. Elles seront enregistrées pour les fins d'analyse à moins que vous ne vous y opposiez.

Description des inconvénients et de la gêne à participer à la recherche

Pour ce qui est des inconvénients éventuels, nous estimons que la participation de chaque personne implique d'abord qu'elle consacre du temps à répondre aux questions qui seront posées. De plus, la personne devra partager ses avis sur les répercussions positives ou négatives des fusions municipales qui ont donné naissance à l'actuelle ville-MRC de Rouyn-Noranda. Par conséquent, il peut arriver qu'un(e) participant(e) éprouve un certain malaise à répondre à certaines questions ou à partager certains points de vue personnels. Toutefois, vous pouvez en tout temps décider de ne pas répondre à des questions.

Description des avantages à participer à la recherche

Comme il s'agira des discussions de groupe, l'avantage est qu'en général les personnes qui en font partie peuvent échanger librement avec d'autres participants sur des sujets ou des questions qui les intéressent. Ce faisant, elles vont se sentir utiles en participant à une recherche qui pourra contribuer au mieux-être des habitants de quartiers qui font partie de la ville de Rouyn-Noranda.

Description des mesures et des engagements à la confidentialité

L'équipe de recherche s'engage formellement à garantir la confidentialité de toute information que chacun des participants lui communiquera. De même, elle tient à garantir que les échanges en *focus group* resteront confidentiels. En fait, ce ne sont que les membres de l'équipe de recherche qui y auront accès. Les entrevues ainsi que les échanges seront enregistrés sur un support audio puis ils seront transcrits. Au moment de la transcription, l'équipe de recherche prendra la précaution de n'inclure aucune information qui permettrait d'identifier un participant et, une fois cette transcription vérifiée, les données des entrevues seront conservées avec soin dans un local verrouillé à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT et ce, sans diffusion d'aucune sorte. Après publication du rapport final, c'est-à-dire dans trois ans, ces données seront détruites.

De plus, notre équipe de recherche s'engage également à assurer l'anonymat au moment de la diffusion des résultats qui, eux, ne comporteront que des indicateurs de tendance centrale, des mesures synthétiques et globalisantes.

Coûts et rémunération

Les personnes qui participeront aux entrevues de groupe le feront sur une base volontaire et sans rémunération.

Commercialisation des résultats et/ou conflits d'intérêts

Notre équipe de recherche est rattachée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. L'éthique de la recherche dans cette institution ne permet pas une commercialisation des résultats, ni un conflit d'intérêt. Conséquemment, la recherche ne conduira à aucune commercialisation des résultats ni à un conflit d'intérêt.

Diffusion des résultats

À la fin du projet de recherche, l'équipe produira un rapport de l'étude dont un exemplaire sera déposé au FQRSC et un autre à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités qui, à son tour, fera parvenir un exemplaire à chacun des participants s'ils désirent le recevoir.

La participation dans une recherche est volontaire

La signature du participant ou de la participante atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation à cette recherche scientifique. Cette signature indique aussi que vous acceptiez d'y participer sans contrainte. Toutefois, elle ne signifie pas que vous permettez d'aliéner vos droits et de libérer le chercheur de ses responsabilités professionnelles. Dans toutes les circonstances, vous êtes entièrement libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans aucune conséquence pour vous. Évidemment, votre participation doit être aussi éclairée que votre décision initiale. Ce qui fait que vous avez le plein droit de connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence, vous ne devez pas hésiter à demander des éclaircissements supplémentaires au cours du projet. Pour tout renseignement sur cette recherche, vous pouvez communiquer avec la personne suivante :

1. Augustin Ependa (UQAT), Tél. (819) 762-0971 poste 2032

Pour tout renseignement supplémentaire concernant vos droits, vous pouvez vous adresser au :

Comité d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains
 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
 Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
 445, boul. de l'Université, Bureau B-309
 Rouyn-Noranda (Qc) J9X 5E4
 Téléphone : (819) 762-0971 poste 2252
 danielle.champagne@uqat.ca

Signatures

Nom du participant ou tiers autorisé (lettres moulées)

Signature

Date

Ce consentement était obtenu par :

Nom du chercheur ou agent de recherche
 (Nom en lettres moulées)

Signature

Date

Veillez conserver un exemplaire de ce formulaire pour vos dossiers.

Annexe 2 : Questionnaire d'enquête sur les impacts des regroupements volontaires entre l'ancienne ville de Rouyn-Noranda et les municipalités environnantes

No du questionnaire

--	--	--

Les chercheurs de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT s'intéressent aux impacts du regroupement municipal volontaire qui a eu lieu entre l'ancienne ville de Rouyn-Noranda et une douzaine de municipalités environnantes, devenant les quartiers de la ville de Rouyn-Noranda, en 2002.

L'enquête vise à recueillir des informations sur les impacts du regroupement de la MRC de Rouyn-Noranda sur la gouvernance, le capital social, le développement local ainsi que l'identité des citoyens à leur ville.

QUELQUES CONSIGNES

- 1) Un seul type de questionnaire sera administré à tous les répondants. Si jamais une question ou une partie d'une question ne vous concerne pas, ne rien inscrire.
- 2) Des flèches et des indications seront fournies pour vous aider à remplir le questionnaire. Veuillez y accorder la plus grande attention possible.
- 3) Chacune des personnes participantes a le droit de répondre ou de ne pas répondre à ce questionnaire, et ce, en partie ou en totalité.
- 4) Prendre note que le masculin est utilisé dans ce questionnaire dans le seul but d'alléger le texte.

Nous vous remercions sincèrement du temps que vous consacrez et de l'attention que vous portez à ce questionnaire. Les informations recueillies nous sont indispensables afin de mener à bien le projet de recherche sur les impacts du regroupement municipal de 2002 entre l'ancienne ville de Rouyn-Noranda et les municipalités environnantes.

A. FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Quelle est votre fonction actuelle au sein de la Ville-MRC de Rouyn-Noranda ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Maire | <input type="checkbox"/> Représentant d'un organisme communautaire |
| <input type="checkbox"/> Président conseil de quartier | <input type="checkbox"/> Représentant d'un organisme public |
| <input type="checkbox"/> Citoyen | <input type="checkbox"/> Représentant d'un organisme privé |
| <input type="checkbox"/> Conseiller municipal | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> Conseiller de quartier | |

2. Quel est votre quartier pour la résidence? _____
pour le travail ? _____

3a. Depuis quand habitez-vous ce quartier ? Avant 2002 en 2002 Après 2002

3b. Depuis quand travaillez-vous dans ce quartier ? Avant 2002 en 2002 Après 2002

3c. Êtes-vous natif d'un quartier de Rouyn-Noranda ? Oui, lequel..... Non

4a. Étiez-vous pour ou contre les fusions municipales de 2002 ? Pour Contre

4b. Nommez deux raisons pour lesquelles vous étiez pour ou contre les fusions municipales :

5a. Aujourd'hui, conservez-vous la même position face aux fusions municipales ? Oui Non

5b. Si non, veuillez nommer deux raisons pour lesquelles vous avez changé de position face aux fusions de 2002.

B. PERCEPTIONS SUR LA GOUVERNANCE⁷

6. Quelle est votre opinion relativement à la gouvernance de la ville de Rouyn-Noranda depuis les fusions de 2002 ? (Faites un choix pour chacune des propositions ci-dessous.)

Utilisez l'échelle suivante :	→				
	Totallement en désaccord	En désaccord	En accord	Totallement en accord	Je ne sais pas
• En matière de gouvernance, les fusions municipales ont créé des problèmes.	1	2	3	4	5
• En matière de gouvernance, les fusions municipales ont résolu des problèmes.	1	2	3	4	5
• Je suis suffisamment informé sur les différents dossiers municipaux de la MRC-ville de Rouyn-Noranda.	1	2	3	4	5
• Je considère que les informations disponibles concernant les différents dossiers municipaux sont diversifiées et pertinentes.	1	2	3	4	5
• La gestion de la ville de Rouyn-Noranda m'apparaît transparente.	1	2	3	4	5
• Il y a de plus en plus de concertation entre le conseil municipal de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda et les conseils de quartier.	1	2	3	4	5
• Les décisions prises par le conseil municipal de Rouyn-Noranda tiennent compte des réalités des différents quartiers.	1	2	3	4	5
• Les décisions prises par le conseil municipal de Rouyn-Noranda tiennent compte de l'opinion des citoyens.	1	2	3	4	5
• Je me considère suffisamment consulté lors de la prise de décision concernant mon quartier.	1	2	3	4	5
• Depuis les fusions municipales de 2001, il y a de plus en plus de décentralisation des pouvoirs. C'est-à-dire que les paliers gouvernementaux provincial et fédéral octroient plus de pouvoir aux régions et à la MRC.	1	2	3	4	5

⁷ La gouvernance se définit comme un mécanisme de gestion participative et de concertation entre le secteur public, privé et la société civile pour la bonne marche des communautés locales.

(Suite de la question 6)

• Le secteur privé (industriel et commercial, gens d'affaires) s'implique dans le développement de mon quartier.	1	2	3	4	5
• Le secteur communautaire (organismes, associations) participe au développement de mon quartier.	1	2	3	4	5
• Il y a une collaboration entre les secteurs public, privé et communautaire au plan de la gestion municipale de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda.	1	2	3	4	5
• Les fusions municipales de 2001 ont augmenté le dynamisme de la société civile dans mon quartier.	1	2	3	4	5
• Depuis les fusions municipales, il y a de moins en moins de « guerres de clochers » entre les différents quartiers de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda	1	2	3	4	5

7. Depuis les fusions municipales de 2001, je considère que notre milieu est plus faible, stable ou plus fort, aux plans suivants :

Utilisez l'échelle suivante :




- au plan économique
- au plan politique
- au plan socioculturel
- au plan démographique.

8. Concernant le niveau de dynamisme depuis les fusions municipales de 2001, classez chacun des secteurs suivants : 1) le secteur public (conseil de quartier), 2) les entreprises privées et 3) les organismes communautaires à un seul endroit selon votre perception.

- Le plus dynamique :
- Moyennement dynamique :
- Le moins dynamique :


C. PERCEPTIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

9. Les énoncés suivants concernent le *capital social*⁸ à Rouyn-Noranda. Dites si vous êtes en accord ou en désaccord selon les réalités de votre quartier depuis les fusions de 2001 :

Utilisez l'échelle suivante : 

	Totallement en désaccord	En désaccord	En accord	Totallement en accord	Je ne sais pas
• Les gens de mon quartier sont de plus en plus ouverts aux opinions différentes ?	1	2	3	4	5
• Le conseil municipal de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda présente une ouverture face aux opinions émises par les conseils de quartier.	1	2	3	4	5
• Le conseil de quartier est ouvert aux opinions des citoyens.	1	2	3	4	5
• Je considère qu'au sein de la ville de Rouyn-Noranda, les quartiers fonctionnent dans un climat d'harmonie.	1	2	3	4	5
• Au sein de la nouvelle ville de Rouyn-Noranda, les différents quartiers fonctionnent en réseau.	1	2	3	4	5

10. Les énoncés ci-dessous font référence aux relations entre les citoyens de votre quartier. Veuillez dire si vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants

Utilisez l'échelle suivante : 

	Totallement en désaccord	En désaccord	En accord	Totallement en accord	Je ne sais pas
• Au sein de mon quartier, il existe une confiance mutuelle entre les citoyens.	1	2	3	4	5

⁸ Le capital social est synonyme de capital humain ou un pendant du capital économique ou matériel (instruction, expérience positive et négative, culture générale...)


- | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|
| • Dans mon quartier, plusieurs personnes se connaissent. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • Je pense qu'en cas de besoin, je pourrais téléphoner à quelqu'un de mon quartier pour obtenir de l'aide. | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

11. Pour les énoncés suivants, qui ont trait à la concertation et à la participation des citoyens en matière de développement, indiquez votre opinion selon les choix de réponse proposés

Utilisez l'échelle suivante :	→				
	Totalment en désaccord	En désaccord	En accord	Totalment en accord	Je ne sais pas
• Les citoyens de mon quartier sont en mesure de travailler ensemble afin de mener à terme un projet commun.	1	2	3	4	5
• Les citoyens de mon quartier sont capables d'arriver à une prise de décision par consensus afin de mener à terme un projet commun.	1	2	3	4	5
• Il y a une prise en charge du développement local de mon quartier par les citoyens.	1	2	3	4	5
• Je participe, au sein de mon quartier, à des comités, organismes, assemblées.	1	2	3	4	5
• Je m'implique bénévolement lors d'événements socioculturels ou communautaires	1	2	3	4	5
• Je participe aux séances de consultation publique à la ville de Rouyn-Noranda.	1	2	3	4	5
• J'ai déjà participé à la conception d'un projet de développement dans mon quartier.	1	2	3	4	5
• J'ai déjà envoyé une lettre ou un message au conseil municipal afin d'exprimer mon opinion sur un dossier ayant un impact dans mon quartier.	1	2	3	4	5
• J'ai participé au référendum concernant l'implantation du magasin à grande surface « Maxi ».	1	2	3	4	5


D. PERCEPTIONS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

12. Donnez votre perception sur les énoncés suivants concernant le développement local de votre quartier et de la municipalité de Rouyn-Noranda depuis 2001 :

Utilisez l'échelle suivante : 

	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Tout à fait en accord	Je ne sais pas
• Les services sanitaires municipaux (égouts, aqueducs, prélèvement des ordures) se sont améliorés.	1	2	3	4	5
• L'accès aux services d'urgence s'est amélioré.	1	2	3	4	5
• En général, j'ai un meilleur accès aux services de loisirs municipaux à Rouyn-Noranda (ex : infrastructures sportives ou culturelles, Théâtre du Cuivre, cinéma, parcs, ...).	1	2	3	4	5
• Le transport en commun est de plus en plus accessible.	1	2	3	4	5
• Je considère que les taxes municipales que je paie sont utilisées à bon escient.	1	2	3	4	5

13. Prononcez vous sur les énoncés suivant, concernant le développement de votre quartier depuis les fusions municipales de 2001

Utilisez l'échelle suivante : 

	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord	Je ne sais pas
• Il y a eu développement au plan socio-économique (emplois, HLM,).	1	2	3	4	5
• Il y a eu développement au plan politique (décentralisation, réflexion politique, débats, changement de la façon de diriger les affaires de la ville-MRC, ...).	1	2	3	4	5
• Il y a eu développement au plan culturel (accès à des événements, infrastructures et activités).	1	2	3	4	5
• Il y a eu développement au plan environnemental (pollution, interventions forestières, agriculture).	1	2	3	4	5
• Il y a de plus en plus d'échanges entre votre quartier et la ville de Rouyn-Noranda.	1	2	3	4	5

14. Veuillez indiquer de quelles instances ou de quels paliers de gouvernement proviennent la plupart des initiatives, c'est-à-dire la conception, des projets de développement pour votre quartier.

(Cochez tous les choix de réponses pertinents)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Palier fédéral | <input type="checkbox"/> Organismes communautaires |
| <input type="checkbox"/> Palier provincial | <input type="checkbox"/> Conseil de quartier |
| <input type="checkbox"/> Palier municipal | <input type="checkbox"/> Citoyens |
| <input type="checkbox"/> SADC (Société d'aide au développement des collectivités) | <input type="checkbox"/> Entreprises privées |
| <input type="checkbox"/> CLD (Centre local de développement) | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> CLÉ (Centre local d'emploi) | _____ |

15. En ce qui a trait à la localisation géographique de votre quartier, estimez-vous que son éloignement/ sa proximité défavorise/favorise le développement local.

Dans le cas de mon quartier, je pense que : *(Une seule réponse possible.)*

- L'éloignement du quartier de l'ancienne ville de Rouyn-Noranda défavorise son développement local.
- L'éloignement du quartier de l'ancienne ville de Rouyn-Noranda favorise son développement local.
- La proximité du quartier de l'ancienne ville de Rouyn-Noranda défavorise son développement local.
- La proximité du quartier de l'ancienne ville de Rouyn-Noranda favorise son développement local.

16. Quel secteur économique constitue le principal moteur de l'économie de votre quartier ?

17. Y a-t-il eu du développement dans ce secteur depuis les fusions municipales de 2001 ?

- OUI NON

18. Veuillez indiquer si OUI ou NON, il y a eu du développement dans ces différents secteurs, depuis les fusions municipales de 2001.

- | | | |
|--|-----|-----|
| • Un accroissement démographique | OUI | NON |
| • Un accroissement du développement immobilier | OUI | NON |
| • Le déplacement de la population vers le centre (ancienne ville de Rouyn-Noranda) | OUI | NON |
| • Une lourdeur administrative | OUI | NON |

19. Dites s'il y a eu détérioration, stabilité ou amélioration pour chacun des domaines d'activité énumérés, depuis les fusions municipales de 2001 :

Utilisez l'échelle suivante : \longrightarrow **Détérioration** **Stabilité** **Amélioration** **Ne sait pas**


• secteur récréo-touristique	1	2	3	4
• secteur de la foresterie	1	2	3	4
• secteur minier	1	2	3	4
• secteur des transports	1	2	3	4
• secteur du logement/habitation	1	2	3	4
• secteur de l'économie sociale (organismes communautaires)	1	2	3	4
• secteur de création d'emplois	1	2	3	4
• Secteur de l'éducation	1	2	3	4
• Sports et loisirs	1	2	3	4

E. PERCEPTIONS RELATIVES À L'IDENTITÉ

20. En tant que citoyen, depuis les fusions municipales de 2001, mon identité ou mon sentiment d'appartenance a :


- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> vraiment évolué | <input type="checkbox"/> pas du tout évolué |
| <input type="checkbox"/> un peu évolué | <input type="checkbox"/> ne s'applique pas |

21. Concernant l'attachement à la ville de Rouyn-Noranda depuis les fusions de 2001, dites si vous êtes en accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes

Utilisez l'échelle suivante : 

	Totalement en désaccord	En désaccord	En accord	Totalement en accord	Je ne sais pas
• Je ne me sens pas du tout un habitant de Rouyn-Noranda mais plutôt un habitant de mon quartier.	1	2	3	4	5
• Je me sens à la fois un habitant de Rouyn-Noranda et un habitant de mon quartier.	1	2	3	4	5
• Je me sens un habitant de la nouvelle ville Rouyn-Noranda et non de mon quartier.	1	2	3	4	5

22. Pour les énoncés qui suivent, veuillez indiquer votre sentiment d'appartenance à votre milieu depuis les fusions municipales de 2001.

Utilisez l'échelle suivante : 

	Très faible	Faible	Fort	Très fort	Je ne sais pas
• Je considère que mon quartier a développé un sentiment d'appartenance à la nouvelle ville de Rouyn-Noranda.	1	2	3	4	5
• Je me sens plus près des élus municipaux.	1	2	3	4	5
• Le sentiment d'appartenance à mon quartier peut être qualifié de :	1	2	3	4	5
• Mon sentiment d'appartenance à la ville de Rouyn-Noranda peut être qualifié de :	1	2	3	4	5

F. SUITE DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE**23. Genre du répondant(e) :** Masculin Féminin**24. Quel est votre groupe d'âge ?** Moins de 25 ans 40-54 ans 25- 39 ans 55 ans et plus**25. Quel est votre niveau de scolarité ?** Primaire Collégial sans diplôme Primaire Collégial avec diplôme Secondaire sans diplôme Universitaire sans diplôme Secondaire avec diplôme Universitaire avec diplôme Secondaire professionnel**26. À quelle tranche appartient votre revenu annuel ?** Moins de 25 000\$ Entre 25 000\$ et 49 999\$ Entre 50 000\$ et 74 999\$ Entre 75 000\$ et plus**27. Quelle est votre activité socioprofessionnelle (travail, occupation) ? _____****Commentaires et suggestions :**
